

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny.

19e année

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 27 AVRIL 1956

No 9

EN VUE DU 20 JUIN

Convention Libérale dimanche à 2 heures



● Le Dr LAURENT LIZOTTE, qui acceptait mardi soir devant une forte délégation venue de tout le comté de Montmagny, de présenter sa candidature à la convention libérale qui aura lieu dimanche après-midi, à Montmagny.
(Photo "Le Courrier de Montmagny")

De nombreuses personnalités ouvriront la campagne !

Le candidat sera choisi à cette occasion

(LIRE EN PAGE 3)

HEURE AVANCEE

N'oubliez pas samedi soir d'avancer les aiguilles de vos horloges d'une heure.



● Les autorités de l'Ecole des Arts et Métiers ont décidé de procéder à un ménage du printemps quelques jours après la parution d'un article condamnant l'aspect peu accueillant de l'Ecole, la semaine dernière. Toutes nos félicitations! On voit sur cette photo quelques élèves, probablement du cours de menuiserie, en train de mettre en pratique les théorèmes relatifs à la démolition des cabanes... de celles surtout qui déparent l'aspect général d'un édifice!
(Photo "Le Courrier de Montmagny")

Un article donne des résultats SEULEMENT!

LIRE EN PAGE 8



LA POUTRE DANS L'OEIL

● Cette poutre tordue que la rouille a déchiré n'est que l'une des six qui sont dans le même état sur la structure supérieure du pont Du Bras, à Montmagny. Condamné en 1953, ce pont devait être fermé à la circulation, mais ne le fut pas pour des raisons de commodité. Réparé chaque année, il ne pourra quand même vivre longtemps. Les autorités devraient y voir avant qu'une tragédie ne survienne.
(Photo "Le Courrier de Montmagny".)

3^e PRINTEMPS D'UN PONT CONDAMNE

LIRE PAGE 3

LES ASSISES LE 16 MAI SEULEMENT!

PAGE 3

"DROIT et JUSTICE"

Le Courrier de Montmagny

Organe du comté de Montmagny.
— 72 années d'existence —

Maurice Marquis — Directeur-Gérant. Louise Marquis — Assistant-Directeur.
Jacques RICHER, rédacteur. Denise Marquis — Circulation et Administration.
Lucien Blais — Service de Publicité.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.

EDITORIAL

LES ELECTIONS

Tout le monde s'accordait à dire depuis environ un mois que les prochaines élections générales se tiendraient le 20 juin prochain. Le premier ministre de la province n'a donc déçu personne en annonçant, tard mercredi après-midi, la dissolution des Chambres qui mettait fin à la 24^e législature de Québec. C'était donc la confirmation du flair et la valorisation des sources de renseignements des membres de la Galerie de la Presse dont les prévisions ne se fondent pas sur une boule de cristal, mais sur une connaissance approfondie de tous les rouages politiques.

Cette nouvelle, en mettant un terme à toutes les spéculations qui avaient cours sur l'annonce de la date du prochain appel aux urnes, va jeter l'un contre l'autre deux adversaires aguerris et irréductibles. La lutte électorale sera certainement l'une des plus dures qu'aura connu le régime de l'Union Nationale depuis son retour au pouvoir, même qu'on s'accorde à dire dans ce milieu que l'Opposition libérale fera de larges brèches dans ses rangs.

><

A Montmagny, la population connaîtra dimanche celui qui s'opposera à l'hon. Antoine Rivard. La convention libérale qui aura lieu au cinéma Lafontaine, ce jour-là, inaugurerait la campagne électorale dans notre comté. Le moment est certainement bien choisi puisque la population entière est actuellement éveillée à la chose politique. Sans vouloir vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, nous pouvons quand même affirmer que le Docteur Laurent Lizotte sera vraisemblablement le candidat officiel du parti libéral provincial dans Montmagny, comme nous l'affirmons il y a quinze jours. S'il en est ainsi, M. Rivard n'aura qu'à bien se tenir puisque le Docteur Lizotte est certainement de taille à vaincre un des membres du politbureau provincial.

><

Notre dernier numéro nous apportait des commentaires variés et colorés. Une chose a particulièrement frappé l'attention de certains lecteurs et amis; l'annonce de l'Organisation centrale du parti de l'Union Nationale.

Pourtant personne n'ignore qu'un journal, d'abord un véhicule de pensées et d'idées, est aussi une entreprise financière, qui comme toute vaste organisation d'affaire, possède ses lois. La période électorale voit la parution dans tous les journaux d'annonces politiques. Cette publicité, payée par l'organisation des différents partis, ne

diffère en rien de l'annonce que nos lecteurs trouvent à l'année dans notre journal. Pas plus que l'annonce locale ou nationale, celle des partis n'engage notre liberté.

Parce que nous sommes d'abord un journal d'information, nous avons des devoirs bien précis envers nos lecteurs. Celle de donner d'abord, et avant tout, l'information; de quelque couleur qu'elle soit. Mais pas plus que l'annonce ou la publicité, l'information n'engage pas notre liberté.

"Le Courrier de Montmagny" possède indiscutablement le plus gros tirage de la région et de ce fait représente une puissance pour tout parti politique. Il n'est donc pas surprenant que l'organisation de l'Union Nationale ait recouru à ses pages de temps à autre. Si nos amis ou ceux qui se froissent d'une telle pratique comprenaient qu'un journal vit financièrement que par l'annonce, non pas avec de la reconnaissance ou de bons sentiments, ils auraient compris que rien cependant ne l'empêchera jamais de dire ce qu'il pense sur les problèmes d'ordre politique ou social. Un journal comme le nôtre, ne sera jamais autre chose qu'un organe libre. Et nous ne vendrons pas notre liberté pour un plat de lentilles.

LE PRET D'HONNEUR

Les membres du Comité du Prêt d'Honneur aux Etudiants tendront encore la main à la population de Montmagny, dimanche après-midi. S'il est une organisation locale qui nous fait particulièrement honneur, c'est bien celle-ci. Fondé l'an dernier pour venir en aide aux étudiants qui n'avaient pas les moyens financiers pour poursuivre leurs études jusqu'au stage universitaire et spécialisé, le Comité a déjà rendu d'innombrables services à plusieurs jeunes de notre ville et de la région.

Dès l'an prochain, 15 étudiants bénéficieront de prêts. Ce qui signifie qu'il faudra alors avoir en caisse un montant de \$4,000 à \$5,000. Sept jeunes poursuivent actuellement leurs études grâce à la belle somme recueillie l'an dernier. Nous croyons qu'il s'agit, en recevant bien les solliciteurs qui passeront dimanche, de l'un des plus importants devoirs de tout citoyen; celui de promouvoir pour demain une génération de chefs qui prendra la relève. Soyons donc généreux et nous participerons ainsi au monde nouveau qui s'élabore.

JACQUES RICHER

MM. Marler et Lesage à la télévision canadienne

L'hon. George Marler, ministre des Transports, a déclaré lundi soir dernier qu'il serait impossible de remettre aux provinces les pouvoirs de taxation directe du gouvernement fédéral. Ces impôts ont rapporté l'an dernier au trésor central \$2,300,000,000 ou 53 pour cent du budget.

Dans une émission intitulée: "Les Affaires de l'Etat" et télévisée sur le réseau français de Radio-Canada, M. Marler a dit que ces chiffres démontrent pourquoi il est impossible de remettre aux provinces les impôts directs.

M. Marler et M. Jean Lesage, ministre des Ressources et du Nord canadien, ont été interrogés par Roger Baulu, annonceur à la radio montréalaise, sous les auspices du parti libéral national.

Les deux ministres ont passé

en revue les propositions fiscales du gouvernement fédéral qui doivent remplacer les ententes fédérales-provinciales expirant le 31 mars prochain.

M. Lesage a expliqué qu'en vertu des nouvelles propositions, la province de Québec recevra en 1957, \$48,645,000 en paiements de péréquation destinés à porter son revenu per capita au niveau de celui de l'Ontario. Ce chiffre représente \$10.35 pour chacun des 4,700,000 habitants de la province en 1957. Des paiements semblables seront faits aux autres provinces.

De plus, les contribuables pourront déduire, pour fins de taxation provinciales, 10 pour cent de leur impôt fédéral sur le revenu personnel, neuf pour cent dans le cas de l'impôt sur le revenu des compagnies et 50 pour cent dans le cas des droits de succession. (P.C.)

Les Anciens du collège de Ste-Anne

Le collège de Ste-Anne de la Pocatière, mercredi, le 16 mai prochain, recevra Son Excellence Mgr Marius Paré, auxiliaire de Mgr Georges Melançon à Chicoutimi. A cette occasion, M. le Chan. Joseph-V. Boucher, président de l'Amicale, offrira à Son Excellence les hommages des Anciens. L'Alma Mater invite cordialement ses anciens élèves à la présentation d'hommage qui aura lieu à 4.00 heures p.m. et au dîner de famille qui suivra. Cette réunion des anciens anticipe celle qui a lieu régulièrement au mois d'octobre.

Considérations sur la vie canadienne

Depuis l'Union nationale, M. Rumilly n'est plus un historien.

Il y a quelques semaines, au Club de la Renaissance, Québec, c'est M. Robert Rumilly, l'historien généralement utilisé par l'Union nationale, qui a blagué le public au nom de celle-ci.

J'ai eu l'occasion de lire le résumé que M. Rumilly avait préparé lui-même pour les journalistes et que, pour cela, je considère comme fidèle.

Incapable de répondre à l'accusation de se monter plus débonnaire vis-à-vis des capitalistes étrangers, que les gouvernements Gouin et Taschereau, dont il a si violemment dénoncé, jadis, les complaisances envers les capitalistes étrangers, M. Duplessis a recours aux services de son historien dévoué pour jeter la confusion dans les esprits.

><

M. Rumilly a bien le droit de penser et de dire ce qu'il veut des conditions moyennant lesquelles notre gouvernement provincial actuel a livré la meilleure partie de l'Ungava au syndicat de capitalistes américains nommé l'Iron Ore of Canada.

Seulement, lorsqu'il traite cette question, en se décernant à lui-même le titre d'historien, les gens sérieux exigent de lui qu'il dise la vérité, même si la pratique de la franchise est difficile, quand on parle sous les auspices de l'Union nationale.

Afin d'embrouiller la question le plus possible, M. Rumilly a tenté de prouver que les Libéraux dénoncent par pur esprit de parti, en vue de gagner les prochaines élections, la location de la meilleure partie de l'Ungava aux capitalistes américains.

Il accuse de mauvaise foi M. Georges Lapalme, les Libéraux et les journalistes du "Devoir". — Il va même jusqu'à soutenir que la loi de l'Ungava fut votée à l'unanimité, au Conseil législatif, où les Libéraux étaient en forte majorité, dans le temps.

Le truc est évident: M. Rumilly veut semer l'idée que les Libéraux ne sont pas sérieux dans leurs dénonciations du scandale ungavien et que, par conséquent, c'est M. Duplessis qui est sérieux (!!!), c'est lui qui devrait continuer de gouverner la Province après les prochaines élections.

><

Il est regrettable que M. Rumilly, au Club de la Renaissance, n'ait pas parlé en véritable historien, mais en partisan trop zélé de l'Union nationale, — ce parti qui pratique le mensonge comme si ce vice était une vertu.

Bien que je ne sois pas historien, je vais relater véridiquement les faits, et tant pis pour l'historien de l'Union nationale, si ma version diffère considérablement de la sienne.

La loi, aujourd'hui si discutée de l'Ungava, fut adoptée le 15 mars 1946, par l'Assemblée législative.

38 députés votèrent pour. Ce sont MM. Barré, Barrette, Beaulieu, Bellemare, Bernard, Blanchard, Caron, Charrier, Choquette (Shefford), Côté (Montréal-St-Marie), Côté (Montréal-Saint-Jacques), Dubé, Ducharme, Duplessis, Dussault Elie, Fleury, Gatién Goudreau, Jolicœur, Labbé, Langlais, Larivière, Larochelle, Lorrain, Marcotte, Paquette, Pelletier (Gaspé-Nord), Poulin, Pouliot, Riendeau, Robinson, Sauvé, Talbot, Tardif, Tellier Trudel, Vachon. — Tous les députés de l'Union nationale.

Puis 24 députés votèrent contre. Ce sont MM. Bergeron, Bienvenue, Casgrain, Chaloult, Côté (Rouyn-Noranda), Drouin (Abitibi-Est), Drouin (Québec-Est), Fillion, Francoeur, Godbout, Groulx, Hamel Joyal, Laurendeau, Lemieux, Mathewson, Mercier, Morin, Plourde, Roberge, Robidoux, Ross, Samson et Sylvestre. — Tous des Libéraux, sauf MM. Chaloult et Laurendeau.

Est-ce assez clair, M. Rumilly?

><

Le 22 mars 1946, — soit une semaine plus tard, les Libéraux proposent un amendement à la loi, 1° parce que celle-ci ferme un immense et riche territoire à la légitime concurrence minière; 2° parce qu'elle ne protège pas suffisamment les revenus de la province et 3° parce qu'elle n'offre pas de garanties suffisantes à la main-d'oeuvre québécoise.

Cet amendement étant mis aux voix, le vote suivant fut donné: 30 députés, des Libéraux, votèrent pour l'amendement; puis 42, tous de l'Union nationale, votèrent contre.

L'amendement étant ainsi rejeté, la motion principale fut mise aux voix et adoptée par le même vote, en sens inverse.

Est-ce assez clair, M. Rumilly?

Le 29 mars, les Libéraux proposent un second amendement rédigé comme suit: "Cette Chambre refuse de voter le bill no 20 intitulé "Loi pour faciliter le développement minier et industriel du Nouveau-Québec", parce qu'il compromet les intérêts économiques de la province et n'y garantit même pas l'établissement d'une industrie sidérurgique alimentée par les mines concédées".

L'amendement étant mis aux voix, 37 ministériels votent contre et 28 libéraux votent pour. Puis la motion principale est adoptée, par le même vote, en sens inverse.

Est-ce assez clair M. Rumilly?

><

Quant à M. Rumilly, ses histoires du temps passé sont peut-être correctes; mais il est incapable de toute objectivité, c'est évident, lorsque l'Union nationale est en cause.

Il est un partisan retors autant que servile; mais il n'est plus un historien. — Une chose de plus, viciée par l'Union nationale.

Eugène L'HEUREUX.

A 2 HEURES, DIMANCHE

Convention Libérale au Lafontaine

DERNIERE HEURE

Ce n'est que vers midi, aujourd'hui, que nous avons pu avoir les derniers détails de la grande convention libérale qui se tiendra dimanche au cinéma Lafontaine de Montmagny. Il semble que M. André Rousseau, candidat libéral, dans L'Islet, présidera la réunion. M. René Hamel, député du comté de St-Maurice, et organisateur du parti libéral pour l'est de la province, sera ici, en compagnie de M. le Dr Gustave Rathé, vice-président de la Fédération libérale provinciale.

L'entrée est libre et les organisateurs invitent cordialement toute la population à venir entendre et voir le candidat libéral officiel, choisi pour faire la lutte à l'hon. A. Rivard dans le comté de Montmagny. On profitera aussi de l'occasion pour de-

mander l'affiliation des associations libérales du comté à la Fédération provinciale.

Selon les observateurs politiques de toute la région il semble peu probable qu'il se fasse d'autre mise en nomination que celle du Dr Laurent Lizotte, qui acceptait mardi soir, devant les pressions qui lui étaient faites, de se présenter à la convention.

La date des élections générales ayant été fixée au 20 juin, l'assemblée de dimanche inaugurerait probablement la campagne électorale dans Montmagny. On sait que le premier ministre Duplessis, annonçait mercredi après-midi la dissolution des Chambres et la fin de la 24e Législature provinciale pour assurer des élections générales le 20 juin prochain. La prochaine lutte électorale sera, selon tous les observateurs politiques, la plus dure que M. Duplessis ait connue depuis la guerre.



DR GUSTAVE RATHÉ

Les Assises le 16, plutôt que le 9 mai

Nous apprenons, en dernière heure, que les prochaines Assises du District judiciaire de Montmagny se tiendront le 16 plutôt que le 9 mai, au Palais de Justice de Montmagny. Que tous se le disent, pour ne pas encombrer inutilement les salles du Palais de Justice. Cette nouvelle nous a été communiquée par M. André Corriveau, greffier de la Cour.



M. ANDRÉ ROUSSEAU

Les examens d'admission le 19 mai

L'ouverture de l'Externat classique de Montmagny, il y a deux ans, a permis à un grand nombre de jeunes de se prévaloir ici même du cours gréco-latín traditionnel. Les jeunes pourront faire les quatre premières années du cours à Montmagny.

Ceux qui veulent commencer en septembre prochain devront passer des examens d'admission le 19 mai. Prière de s'adresser à M. l'abbé Noël Lizotte, 21, avenue Des Bouleaux, tél.: 825. Montmagny.

Une délégation de libéraux se rend à St-Raphaël



Plus d'une centaine d'organiseurs libéraux du comté de Montmagny se rendaient à Saint-Raphaël, mardi soir, pour convaincre le Docteur Laurent Lizotte de se présenter dans le comté de Montmagny pour faire la lutte à l'hon. Antoine Rivard dans la prochaine campagne électorale. Les délégués s'étaient réunis dans la salle publique du Conseil de St-Raphaël, comté de Bellechasse. (Photo "Le Courrier de Montmagny")

Le Dr Lizotte accepte de porter sa candidature

Le Dr Laurent Lizotte, de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, a accepté mardi soir dans un geste dramatique, de porter sa candidature à la convention libérale qui se déroulera dimanche après-midi à Montmagny.

Le dynamique médecin de Saint-Raphaël, battu par une très faible majorité dans le comté de Bellechasse aux dernières élections provinciales, mettaient donc un terme à toutes les spéculations qui avaient cours au sujet de sa candidature possible dans Montmagny ou Bellechasse. Plus d'une centaine de délégués de presque toutes les paroisses du comté de Montmagny étaient venus le rencontrer chez lui pour le convaincre de faire la lutte à l'hon. Antoine Rivard dans le comté de Montmagny.

Organisée spontanément, la manifestation pris rapidement l'allure d'une invasion au fur et à mesure que les délégués prenaient place dans la salle du Conseil de Saint-Raphaël. Lorsque le Dr Lizotte fit son entrée dans la salle, l'assemblée, debout, lui fit une longue ovation.

Le Dr Edgar Denault, président de l'Association libérale de la Ville de Montmagny et l'un des organisateurs de cette manifestation enthousiaste (Suite à la page 11)



L'Association de Pêche et de Chasse de Lévis qui compte près de cinquante membres à Montmagny, organisait une soirée de projection cinématographique, hier soir, au local des Chevaliers de Colomb. Plusieurs membres ont aussi porté la parole au cours de cette

réunion qui inaugurerait la nouvelle saison de pêche pour les amateurs de cet "art". Plusieurs sujets étaient à l'étude et des suggestions ont été faites pour l'avancement et l'organisation de la société lévisienne. Cette photographie prise hier soir, a réuni plusieurs

personnalités, parmi lesquelles mentionnons: Son Honneur le maire Louis-O. Roy, de Montmagny; M. Paul-Henri Miranda, président de l'Association lévisienne; M. McKarty, vice-président et M. René Létourneau, directeur de Montmagny. (Photo "Le Courrier")

LE CENTRE DES OCCASIONS

CHEZ LECOURENS ENR.

Liquidateur de stock de faillites. Marchand de Chaussures et Vêtements, 25, rue St-Joseph, Lauzon.

OCCASIONS

GROS et DETAIL
LE PLUS POPULAIRE
MAGASIN DE LA RIVE-SUD

GRAND CONCOURS
TELEVISION GRATUITE

OCCASIONS

TEL.: TE 7-6436
Tous les chemins conduisent chez
LECOURENS, ENR., Bienville, Lauzon.
QU'ON SE LE DISE!

Rendez-vous en foule à notre magasin, 25, rue St-Joseph, Bienville, Lauzon, et participez à notre concours dont le prix attribué sera une magnifique Télévision gratuite.

AUCUNE COMMANDE POSTALE

Un automobiliste de C.-St-Ignace écope d'une amende de \$100. à Montmagny

Un citoyen du Cap Saint-Ignace a été mis sous arrêt sur la rue Saint-Jean-Baptiste, à Montmagny, lundi, le 23 avril pour avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool.

Après une brève enquête par la police municipale, le même automobiliste qui n'était pas porteur de l'enregistrement de son véhicule fut conduit au poste, tout en résistant aux efforts de l'agent.

Traduit en Cour du Recorder le lendemain matin, il fut condamné à \$75. d'amende et aux frais sous un premier chef d'accusation de conduite en état d'ivresse, à \$25, pour n'avoir pas été porteur de l'enregistrement de son véhicule, et aux frais de la cause pour avoir résisté à un agent de la paix.

Confiez
VOS
économies à

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

LA ROULOTTE DES PERMIS A MONTMAGNY



La roulotte des permis de conduire était dans notre ville, lundi. On la voit ici, sur le terrain de l'École des Arts et Métiers de notre ville, entourée d'un grand nombre d'automobiles. Ce nombre aurait sans doute été plus considérable si nos concitoyens avaient été avertis d'avance de sa visite. Plusieurs nous ont fait remarquer qu'il était impossible de savoir quand les examinateurs de conduite-automobiles venaient en ville. Des agents de la circulation même, nous ont révélé que les visites surprises de la roulotte leur étaient inconnues. Il serait donc profitable pour tout le monde que le Ministère révèle aux intéressés les dates de chacune des visites locales des examinateurs.

(Photo "Le Courrier de Montmagny")

Les plus hautes performances dans sa catégorie

... avec son moteur V-8 (de 173 CV à 225 CV)

La Ford "56" est pourvue du meilleur de tous les moteurs V-8... celui qui bat tous les records de vente et qui, traditionnellement, accomplit les performances les plus remarquables. Ces performances vous sont maintenant offertes dans un nouveau choix de moteurs développant de 173 CV à 225 CV! Ford vous offre aussi, dans tous les modèles Mainline et Customline ainsi que dans certaines wagonnettes, son fameux 6-cyl. à bloc en I qui, tout en économisant l'essence, est doué de la souplesse et de la vivacité incomparables des moteurs à bloc profond.

Dans une Ford V-8 ou 6-cyl., la fameuse transmission Fordomatic vous permet de conduire sans aucune fatigue, tout en gardant une parfaite maîtrise du moteur le plus fougueux et le plus docile qui soit.

Chez les Lacordaire de St-Thomas

Le 22 avril dernier avait lieu la séance publique des Lacordaire de St-Thomas de Montmagny.

La séance débuta par le chant de l'hymne national "O Canada", suivi de la prière par M. l'aumônier Rév. Philippe Mercier.

Mlle Lebel qui était au piano interpréta ensuite "Jalousie" qui fut suivi des mots de bienvenue par le président, le Notaire Louis Pelletier.

Il y eut lecture du procès-verbal de la dernière séance, le tout suivi de deux chants interprétés par les "Troubadours", intitulés "Carnaval de Venise" et "Retour".

M. le Dr Albert Dumas donna une conférence sur l'alcoolisme, au point de vue physique et moral.

Le conférencier fut présenté par M. Odilon Lacombe et remercié par M. Pierre Mercier.

Il y eut ensuite saynnette comique, initiation et changement de décorations, chants Lacordaires, allocution par M. l'aumônier, et tirage des cadeaux.

Une magnifique théière en argent, don de M. J. Léon Michaud, fut gagnée par Monsieur Roy; le prix de présence, don d'un bien- (suite à la page 13)



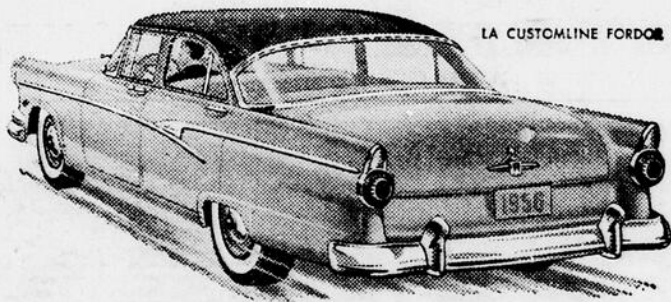
LA VICTORIA TUDOR

La FORD V8

modèle d'élégance

... avec ses lignes racées inspirées de la Thunderbird

Quel que soit l'angle sous lequel vous la regardez, vous retrouverez, dans chaque détail de la Ford "56", l'empreinte de la Thunderbird. Elle a cette même silhouette gracieuse, longue et basse qui annonce la voiture de l'avenir! Les garnitures et les capitonnages de ses spacieux intérieurs sont supérieurement élégants, pratiques et durables. A l'intérieur comme à l'extérieur. La Ford "56" est la digne héritière de la Thunderbird.

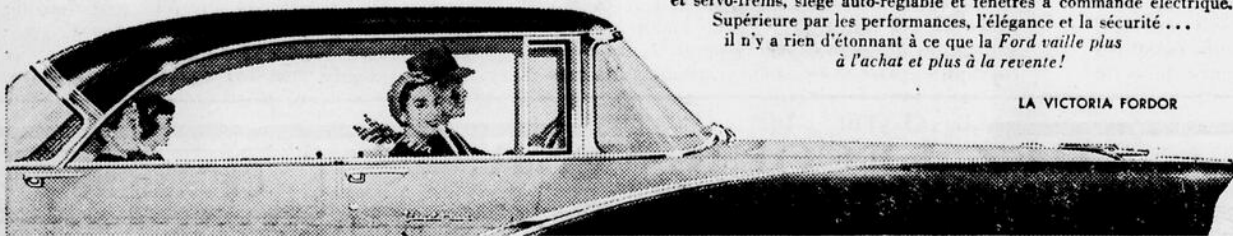


LA CUSTOMLINE FORDOR

Maximum de protection grâce au concept de sécurité

La Ford vous donne cette parfaite tranquillité d'esprit que procure la sécurité; elle est équipée d'un volant de sécurité, de loquets de sûreté aux portières et (moyennant un léger supplément) de ceintures de sécurité ainsi que d'un rembourrage du tableau de bord et des pare-soleil. Votre Ford peut être munie des dispositifs automatiques les plus modernes, qui ajoutent encore à la sécurité et à la facilité de conduite: servo-direction et servo-freins, siège auto-réglable et fenêtres à commande électrique. Supérieure par les performances, l'élégance et la sécurité... il n'y a rien d'étonnant à ce que la Ford vaille plus à l'achat et plus à la revente!

LA VICTORIA FORDOR



Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.

VENEZ VOIR, ESSAYER ET COMPARER LA FORD CHEZ VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH



TECHNICIEN GARAGE SERVICE ENR.

R. R. No. 1

Roger Chabot, prop.

Montmagny

NEW power... quietness... performance!

NEW MERCURY MARK 25

Moteurs Hors Bord de 2 à 40 C. V. \$109.00 et plus.

Chaloupes aluminium et fiberglass Princecraft. — Bateaux Paceship. — Hélices de toutes sortes pour Johnson, Evenrude, Mercury et autres. — Trailers, accessoires. Bateaux de course.

Rayco Marine & Acc.

Raymond Côté, prop.

29, St-Thomas. — Tél.: 758

VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE



● Le conducteur de cette auto-taxi a été blessé samedi soir, vers minuit et demie, alors que son véhicule a été heurté à l'arrière par un automobiliste du comté de L'Islet. Il s'agit de M. Wilfrid Lacombe, de Cap St-Ignace, qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Montmagny par le camion-remorque du garage Montmagny Automobiles.
(Photo "Le Courrier de Montmagny")

Une collision fait un blessé samedi soir, à Montmagny

M. Wilfrid Lacombe, de Cap St-Ignace, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny dans la nuit de samedi, après une violente collision sur la route

Un piéton est blessé à St-Damien

Un piéton fut heurté par une automobile dimanche matin, à St-Damien, Bellechasse, alors qu'il retournait chez lui après avoir assisté à la messe paroissiale. La victime de cet accident est M. Raymond Labrecque, 19 ans, de St-Damien, fils de M. Wilfrid Labrecque, de la même localité. Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où l'on rapporte que son état est satisfaisant. Il souffre de blessures à une hanche ainsi qu'à une jambe.

Au Club Richelieu-Montmagny

Trans-Canada, près du pont Rivard.

L'auto-taxi qu'il conduisait a été heurtée à l'arrière par un automobiliste de Sainte-Louise, comté de L'Islet, et a été projetée dans le fossé qui longe la route à cet endroit après avoir brisé un pont en ciment.

Le blessé, qui semblait dans un fort mauvais état a été conduit immédiatement à l'Hôtel-Dieu par le conducteur de la remorqueuse du garage Montmagny Automobiles, M. Ernest Couillard, qui avait vainement tenté de rejoindre un médecin à cette heure tardive.

Selon les renseignements obtenus, il semble que l'auto-taxi, violemment heurtée à l'arrière, ait été projetée dans le fossé à gauche du chemin. Les dommages matériels sont assez élevés. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Toussaint Boalet, de la Sûreté provinciale.

Le Club Richelieu de Montmagny aura lundi prochain, le 30 avril, au lieu ordinaire, sa réunion hebdomadaire, et les chefs de comité en profiteront pour donner un aperçu du travail accompli.

SAMEDI, LE 5 MAI, au Manoir St-Louis, à six heures précises, il y aura diner, mixte à l'occasion de la Fête des Mères. L'on vous promet de l'entrain, de la gaieté, une magnifique causerie, enfin tout ce qui peut donner à une telle réunion le cachet rêvé par les amis Richelieu.

Le conférencier d'honneur sera le Dr Clément Germain, M.D., de Ste-Anne de la Pocatière, membre du Richelieu Ste-Anne, qui a choisi comme sujet de causerie:

LE MEDECIN AMOUREUX
Il sera présenté par le Dr Albert Dumas, M.D., Directeur de l'Unité Sanitaire de Montmagny, et remercié par M. André Bernatchez, tous deux membres du Club. Ce diner mixte sera présidé par M. Patrice Corriveau, président du Club Richelieu.

Deux incendies font de lourds dommages dans L'Islet

Deux établissements ont été endommagés par le feu, en fin de semaine dernière dans le comté de L'Islet. L'atelier de sculpture sur bois de M. Paul-Emile Caron, de St-Jean Port-Joli, a été incendié samedi, tandis que le garage de M. Valère Fortin, de Trois-Saumons, était ravagé, la veille.

C'est l'intérieur des deux bâtiments qui a surtout été endommagé. Les murs ont été épargnés par le travail des pompiers. L'incendie chez M. Caron aurait été causé par un feu d'herbe allumé

dans un champ voisin. Les flammes se sont communiquées par le dessous de la construction dont les mesures sont de 25 par 25 pieds et ont consumé les nombreux chefs d'oeuvres de sculpture qui étaient destinés à la saison touristique.

On ignore la cause de l'incendie de la station de service de M. Fortin. Tout l'intérieur, y compris l'outillage, a été lourdement endommagé. Mais on ne signale aucun blessé nulle part.

Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de dollars.



LUNETTES de tous genres REPARATIONS

Nous remplissons les ordonnances de Messieurs les Oculistes et Optométristes

Prescriptions remplies pendant que vous attendez.

SERVICE D'OPTIQUE ELITE Enr.
PIERRE VALENTINE, prop.

118, rue St-Jean. C. P. 595

Tél.: 4-2543, Québec.

DEMEMAGEMENT
local et longue distance
S'adresser à:
TRANSPORT GAULIN ENR.
2, RUE DE LA STATION TEL.: 472

Seagram's V.O.
Seagram's Golden Gin
Seagram's Crown Royal
Seagram's "83"
Servez Seagram en toute confiance



Voici pour Vous

L'apparence bien mise et soignée vous donne une élégance sans apprêt.

de \$59.50

taillé à la perfection par

THE Freedman COMPANY LIMITED



Edouard Boutin Enr.

51, rue Saint-Louis
MONTMAGNY



Comme le pharmacien qui prépare vos ordonnances avec soin et délicatesse, les fabricants des fameux B. M. emploient les meilleurs ingrédients et les mélangent aussi avec soin pour vous donner ce qu'il y a de mieux en fait de biscuits.

B.M. Biscuits Montmagny inc.

Village des Aulnaies

Naissances

Marie-Jeannine-Micheline, fille de Lorenzo Deschênes et Yvette Pelletier. Parrain et marraine Louis Martin et Marie Deschênes, son épouse.
Marie-Antoinette-Lucie, fille de

Luc Landry et Marie-Reine Hudon. Parrain Alfred Robichaud et Annette Hudon (son épouse), marraine.

Joseph-Hermel-Guy-Réal, fils de Ls-Philippe Duquet et Irma Boucher. Parrain et marraine: Hermel Boucher et Jéannette

Boucher, oncle et tante.

Marie-Julie-Martine, fille de Louis-Albert Duval et Rose-Aimée Gagnon. Parrain Salluste Pelletier; marraine, Lydia Gagnon.

Marie-Lucie-Emilie, fille de Hervé Caron et Armande Caston-

guay. Parrain, Georges Chamard; marraine, Jeannine Caron, son épouse.

Marie-Louise-Diane, fille de Nérée Charrois et Marie-Louise Dubé. Parrain, Alphée Charrois; marraine, Denise Charrais, frère et soeur.

Décès

Marie, fille de Louis Albert Duval et Rose-Aimée Gagnon. Service anniversaire de M. C. Miville Deschênes.

Nos malades

M. Jean Pelletier, de notre paroisse.
(Suite à la page 12)

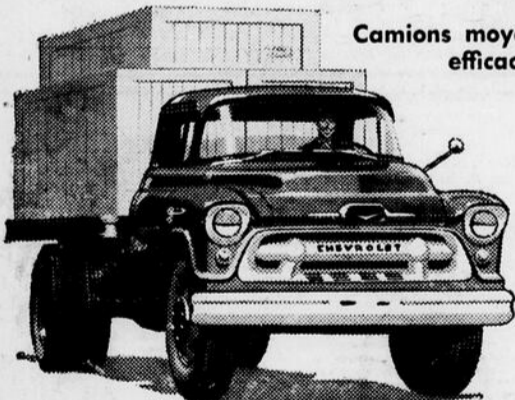
Les voici

LES NOUVEAUX CHAMPIONS DE CHAQUE CLASSE



Nouveaux tandems robustes, massifs, résistants

Les nouveaux modèles travaillent plus, en quantité et en variété! Les nouveaux moteurs remplissent tout le capot — les gros poids-lourds sont équipés d'un énorme V8 tout nouveau! Venez les examiner dans nos salles!



Camions moyens puissants, souples, efficaces à l'extrême



Camionnettes modernes, agiles, ultra-économiques

VENEZ VOIR LES CAMIONS LES PLUS MODERNES POUR CHAQUE USAGE!

CT-154CF

Avec plus de raisons que jamais on peut dire que tout camion inférieur est un camion déclassé!

Nouveaux modèles plus variés — 4 nouvelles séries de poids-lourds!

95 modèles entièrement renouvelés, P.B.V. allant jusqu'à 32,000 lb.

Nouveaux tandems à couple triple jusqu'à 32,000 lb. de P.B.V.

Ce sont de gros tandems, faits pour déplacer des montagnes. Jusqu'à 50,000 lb. de P.B.C.

Deux nouvelles transmissions à 5 vitesses!

Nouvelle boîte ultra-robuste à 5 vitesses, standard sur tandems et les plus gros poids-lourds.

Pneus sans chambre à air standard sur tous modèles

Sécurité supérieure et entretien inférieur sans supplément sur tous les camions Chevrolet.

Modernes marchepieds de sécurité dissimulés!

Ils sont recouverts quand la porte est fermée, restent à l'abri de la neige, de la boue et de la glace.

Silhouette fonctionnelle!

Trois carrosseries adaptées au travail: camionnette, camion moyen et poids-lourd!

Confort supérieur grâce à l'aération à prise élevée!

Arrivée d'air extérieur plus constante en toutes conditions de conduite.

Nouvelles couleurs, nouveaux intérieurs!

Choix de 14 belles couleurs de carrosserie — et 13 combinaisons deux tons moyennant supplément.

GRAND CHOIX DE MOTEURS V8 OU 6

Blocs-moteurs à haute compression dans toutes les séries — nouvelle puissance économique sur chaque modèle.

GRAND CHOIX DE TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DONT LA TOUTE NOUVELLE POWERMATIC — ULTRA-ROBUSTE, AUTOMATIQUE, A 6 VITESSES!

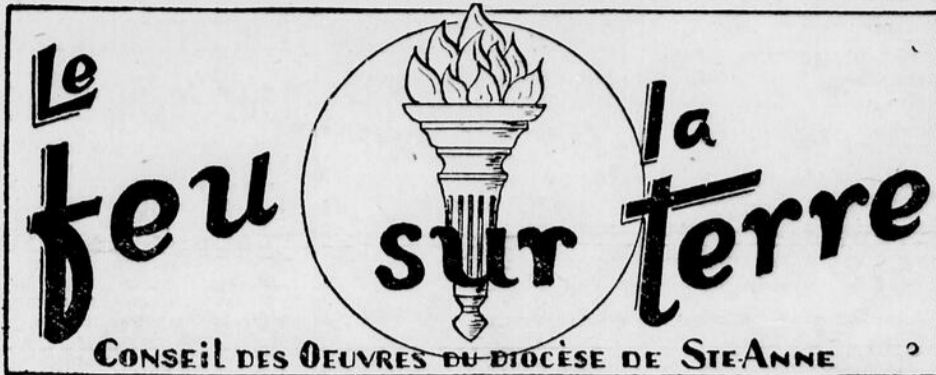
CAMIONS CHEVROLET

durs à la tâche

A. A. Blais Automobiles Inc.

Rue St-Ignace

Montmagny



Semaine Scoute

22 au 29 avril.

Le Scoutisme catholique fait coïncider sa semaine annuelle avec la fête de son patron, St Georges (23 avril). Il profite de cette période pour se révéler publiquement car, quoiqu'on pense en certains milieux probablement mal renseignés, le mouvement scout se prête mal à la parade. Les membres de 8 à 20 ans en formations irrégulières de patrouilles, sans "drill" militaire ou para-militaire et revêtus d'un costume de jeu ne sont naturellement pas enclins à la démonstration bien ordonnée! Mais alors que font-ils donc les scouts? ... Leur entraînement intensif mènerait-il à rien? ...

Tout au contraire, l'entraînement scout même à un grand but par sa Promesse, ses Trois Principes, sa Loi, ses Trois Vertus, sa Bonne Action Quotidienne, son merveilleux Système de Patrouilles et toute sa Technique. Ce but ultime du scoutisme, c'est "d'éduquer l'homme qui est dans tout enfant et tel qu'il est dans l'enfant, l'homme corps et âme, pour lui donner un corps sain, une âme à l'imagination vive, à l'intelligence, non seulement ornée, mais cultivée, à la volonté trempée; il veut faire de cet homme un chrétien convaincu et rayonnant, un citoyen serviable".

C'est le but de toutes les oeuvres de jeunes de former de bons citoyens. Ce qui distingue le scoutisme, c'est la méthode employée pour atteindre cet idéal. Le scoutisme consiste à prendre l'enfant tel qu'il est, et sa méthode est une synthèse des goûts naturels de l'enfant. Le fondateur du mouvement, Baden-Powell, a imaginé un système merveilleux par lequel, tout en jouant, l'enfant forme son caractère, développe sa santé et son savoir-faire, pratique le service au prochain et s'oriente sûrement dans la recherche de Dieu.

Le scoutisme optimiste et chanteur n'est-il pas capable de nous créer un beau type d'homme! ... Celui qui en doute, ou qui se demande comment faire du scoutisme, il n'y a pas d'autre réponse que celle-ci: "Venez

LA ST-VINCENT-DE-PAUL

D'aucun se pose une série de questions sur la Société St-Vincent de Paul; pour le bénéfice des lecteurs l'interview monsieur l'abbé Rober Hudon, aumônier diocésain de cet organisme.

—Monsieur l'abbé Hudon, pouvez-vous fournir quelques notes historiques sur la St-Vincent de Paul, comme on l'appelle couramment.

—C'est Frédéric Roze qui a constaté que les ennemis du Christianisme reprochaient aux chrétiens de ne pas être aussi charitables que leurs frères des premiers temps de l'Eglise; il en a conclu que les catholiques devaient se préoccuper de la charité dans le monde. C'était en 1830.

—Et ici au pays ...

—Ici au pays la première fondation remonte à 1849.

—Est-ce que les conférences St-Vincent de Paul ont quelques rapports avec la congrégation des Pères de St-Vincent de Paul?

—Cette communauté a été fondée par St-Vincent de Paul et s'inspire de sa spiritualité, cependant les conférences, comme je le disais tout à l'heure ont été fondées par un laïc et c'est une oeuvre des laïcs. On a donné St-Vincent de Paul comme patron parce que dans le monde moderne c'est peut-être celui qui a manifesté le plus de dévouement pour les pauvres.

—Comment procédez-vous pour la fondation dans une paroisse?

—Il n'y a pas de règle générale, c'est avant tout une question d'adaptation généralement on visite le curé qui lui nous

à une réunion scoutie, à une promesse scoutie, allez vivre de près un vrai camp d'Eclaireurs." Vous direz alors si vous restez incroyables, si une immense espérance ne gonfle pas votre coeur d'apôtre ... ou même ... si vous ne vous sentez pas tout prêt de devenir vous-même homme-enfant pour nous aider à diriger ces enfants vers leur métier d'hommes.

ALBERT ALARIE, Commissaire diocésain.

indique une ou des personnes susceptibles de prendre l'initiative de cette organisation.

—Et quel est le but de la St-Vincent?

—La St-Vincent de Paul n'a pas pour but précisément les oeuvres de charité mais bien la sanctification de ses membres par l'exercice des oeuvres de charité car c'est bien une oeuvre de sanctification personnelle.

—Les réunions sont-elles fréquentes ... quel est en général le programme d'une réunion régulière?

—La réunion hebdomadaire est d'obligation; on débute par une prière, on poursuit par un procès verbal de la dernière réunion suivi d'un rapport d'activité. Il est à noter que la visite des pauvres est d'obligation ... car la St-Vincent de Paul désire la sanctification de ses membres pour l'exercice de la charité. A la suite de ce rapport d'activité on fixe le programme de la semaine suivante. La prière réglementaire termine la réunion.

—Quelle est la plus grande difficulté que vous rencontrez dans le diocèse?

—La plus grande difficulté c'est de faire accepter aux gens qu'ils doivent prêter secours à des personnes qui sont parfois des "bons à rien". On a beaucoup de sympathie pour quelqu'un qui est infirme physiquement, toutefois quand l'infirmité est dans la tête, on le blâme; on objecte: "qu'il travaille, qu'il se conduise comme du monde". Ce n'est pas de sa faute, il n'est pas plus fin, aider des malheureux qui ne s'aident pas toujours comme il le devrait, est le plus grand obstacle qu'on ait à surmonter.

—D'où proviennent les fonds et le matériel nécessaire pour le secours des indigents?

—Encore ici chaque groupe prend l'initiative qu'il croit la meilleure. Des cueillettes de vieux linge s'organisent parfois; plusieurs conférences se financent au moyen de quêtes mensuelles aux portes des églises. A chaque réunion les une aumône, moyen de sanctification personnelle.

—Combien de paroisses comptent une conférence St-Vincent de Paul?

—Il y a des conférences dans 15 paroisses du diocèse, dont huit sont des féminines.

—En terminant, auriez-vous un souhait à formuler?

—Il n'y a pas une paroisse qui n'ait pas de pauvres à secourir, c'est pourquoi je souhaite qu'avant long emps toutes les localités puissent compter une conférence St-Vincent de Paul.

—Au nom des lecteurs et en mon nom, je vous remercie monsieur l'abbé Hudon pour les précieux renseignements que vous avez fournis si spontanément et je vous souhaite un franc succès dans les activités de ce mouvement encore jeune.

Pascal Boucher.

"En ce temps-là... Jean Bois"

JEAN RIS — Ne va pas l'imaginer, mon cher ami, que ces tout petits mots EN CE TEMPS-LA viennent introduire une nouvelle page d'évangile! Si tu savais ...! Mais, j'en ris bien.

JEAN BOIS — Qu'es-ce qu'il y a encore? Tu as été témoin d'un autre scandale, je suppose?

JEAN RIS — Mais, pas du tout. Je voudrais simplement savoir ce que tu penses de la réflexion que vient de faire le pauvre Jean Pleure ...

JEAN BOIS — Une autre de ses farces, je vois bien!

JEAN RIS — Figure-toi qu'il en a "collé" une bonne au trésorier du cercle Lacordaire ...; Jean Nez faisait sa tournée pour recueillir les cotisations de 1956 ...

JEAN BOIS — Et Jean Pleure n'a pas voulu payer?

JEAN RIS — Tout juste. Refus catégorique, avec cette boutade, sur une enveloppe adressée au président: "Tu n'y penses pas, mon Jean Nez? J'en ai pour rien cet e année; j'ai saisi bien que les élections s'en vien-

nent. En ce temps-là, mon vieux, on est tous jubilaires et on suspend les obligations pour un temps!"

JEAN BOIS — "On boit à la santé de tout le monde ... j'en bois moi aussi!" aurait-il ajouté, si j'avais été là à la place de Jean Nez. Mais, tu connais Jean Pleure, n'est-ce pas? Le plus parfait mystificateur des gars du Cercle; personne comme lui pour abuser de la crédulité d'un copain et s'amuser à ses dépens! S'il y pensait, il te dirait bien que le président de la Ligue du Sacré-Coeur n'a pas daigné payer sa contribution pour l'Association de Tempérance et des messes de la Croix, à cause de la "gratuité de l'elixir", comme il dit, en cette année d'élections ... Mais, de grâce, ne t'y fie pas, Jean Ris. J'en pleurerai longtemps d'une pareille bassesse!

JEAN RIS — Sois tranquille, mon Bois, j'ai l'oeil ouvert, aujourd'hui comme EN CE TEMPS-LA ...!

C. D. M.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet les fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

Semaine de Fierté Rurale à la radio

Une série d'émissions radiophoniques seront présentées au cours de la Semaine de Fierté Rurale, du 3 au 10 mai prochain. Une allocution de Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers, un reportage de

L'Ouverture Officielle tenue à Louiseville, une veillée d'équipe prise sur le vif, quelques interviews avec des gens du diocèse feront l'objet de programmes des plus intéressants.

La Semaine de Fierté Rurale

L'ouverture officielle de la Semaine de Fierté Rurale aura lieu à Louiseville, le 29 avril prochain.

La messe pontificale sera célébrée par Son Excellence Mgr Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; il prononcera également le sermon de circonstance.

A l'issue de la messe un banquet sera servi. Les amis de la classe rurale auront le bonheur d'entendre M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de l'U. C. C., qui prononcera une conférence sur "L'ORIENTATION AU TRAVAIL".

L'HEURE DE LA JUSTICE, sketch dû à la plume de Madame Gaby Farmer Denys sera

interprété par un groupe de comédiens que dirige l'auteur.

Cette manifestation marquera le début de la grande semaine annuelle de "FIERTÉ RURALE".

Congrès Caritas-Canada

Le quatrième Congrès général de CARITAS-CANADA, se tiendra à la Faculté de Commerce de l'Université Laval de Québec, du 14 au 17 mai prochain.

Les commissions formées de représentants des diverses organisations d'oeuvres sociales étudieront en commission les quatre sujets:

Immigrants

Santé

Loisirs

Le Conseil des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière sera représenté à ces assises très importantes. D'ici quelque temps un rapport de cette réunion sera fourni à nos lecteurs.

Pascal Boucher

Les ailes de la liberté

Il n'est pas de carrière plus passionnante et plus noble que celle de l'aviateur. L'Aviation Royale du Canada offre un choix illimité de carrières dans un domaine en plein essor, l'aéronautique. En plus de servir loyalement son pays, l'officier d'aviation réalise ses rêves de voyage et d'aventure.

Le CARC offre des avantages que vous ne rencontrerez nulle part ailleurs dans la vie civile.

Si vous êtes jeune, en bonne santé et si vous aspirez à une vie belle, utile et bien rémunérée, faites de l'Aviation votre carrière.

Ecrivez, dès aujourd'hui, pour obtenir tous les renseignements concernant les COURS de pilotes ou d'observateurs du CARC, ou consultez l'officier d'orientation au centre de recrutement le plus près de chez vous.



Centres de recrutement du CARC
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Edifice du Capitol, 146, rue St-Jean, Québec
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

Veillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les conditions d'entraînement du CARC.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
DEGRÉ D'INSTRUCTION.....
ÂGE.....

Conditions d'admission
Âge—17 ans et pas plus de 25 ans.
Instruction—11 e scientifique, ou mieux.
Santé—Satisfaisante aux examens médicaux du CARC.



UNE SEMAINE APRES...

● Voici le chantier du printemps à l'Ecole des Arts et Métiers. Des élèves nettoient, d'autres démolissent dans la cour de cette institution, mardi après-midi, sous l'œil vigilant d'un professeur qui ne craignait pas souvent de mettre lui-même la main à la pâte. Les deux cabanes si désagréables à l'œil sont tombées rapidement sous leurs coups et les déchets disparaissent dans des charriots.

(Photo "Le Courrier de Montmagny")

Notre article donne des résultats à l'Ecole des Arts et Métiers

Quelques jours après la parution du dernier numéro du Courrier de Montmagny, on a pu voir à l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny un grand remue-ménage. Rien d'extraordinaire, mais tout de même bien réconfortant: des élèves, sous la direction d'un professeur démolissant deux petites cabanes en

bois qui déparaient une aile de l'Ecole et faisaient disparaître les déchets environnants. Ceci se passait mardi après-midi.

C'était donc un admirable début au ménage du printemps dans notre ville et d'une façon beaucoup plus particulière, à l'Ecole. Car une photo, parue la semaine dernière, que nous reproduisons cette semaine avec celles prises mardi après-midi, montrait clairement que c'était désastreux que de laisser se construire n'importe quoi après l'un des plus beaux édifices de notre ville.

On sait que le corps de l'Ecole est en briques alors qu'un entrepôt adjectif construit l'automne dernier est en bois. Deux autres cabanes de constructeurs servaient depuis cet hiver à des fins d'entrepôt aussi. L'ensemble était des plus disgracieux. Et ce n'était pas parce que c'était une bâtisse du gouvernement qu'il fallait donner un permis de construction aux autorités centrales, responsables d'une telle décision.

Bien qu'il nous faudra encore "endurer" bien longtemps l'aile adjacente de l'Ecole, nous nous réjouissons du ménage qui se fait aux alentours. C'est une preuve encore une fois, qui convaincra peut-être les éternels ceptiques d'un journal local ou régional



LA SEMAINE DERNIERE...

● Voici la photo parue la semaine dernière dans notre journal pour condamner l'aspect désagréable que présentait les abords de l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny.

(Photo "Le Courrier de Montmagny")

CAP ST-IGNACE

Décès
Le 15 avril est décédé à l'âge de 64 ans, Mme Alice Bernier, épouse de feu M. Sifroid Fortin. Son service fut chanté le 19 par Mgr Alphonse Fortin, assisté de R. P. Bertrand Boulet, dominicain et M. le Vicaire G. Laplante, comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil ses filles Mme Nazaire Caron

fait oeuvre de bien quand il suggère des réformes ou des solutions: il ne peut d'ailleurs s'en glorifier, il ne fait en cela que son devoir.

(Emilie) de McMasterville; Mme François Simoneau (Jacqueline) de Cap St-Ignace; ses fils, MM. Emilien, Roger, Conrad, de Cap St-Ignace; Paul-Henri, médecin de Détroit, N.H.; Hervé, de Québec; Alyre de Beioell; Aurélien, de Montmagny; Egide, de Cap St-Ignace. Ses belles-filles, Mmes Emilien Fortin, Egide Fortin, Roger Fortin, Conrad Fortin, de Cap St-Ignace; Mme Paul-Henri Fortin, de Détroit; Alyre Fortin, de Beioell; Aurélien Fortin, de Montmagny. Ses petits-enfants: Suzanne, Pierre, Florence, Pierrette, Françoise, Germain, Yves, Line Fortin. — Michel, Richard, Ginette Fortin de Cap St-Ignace. — Richard Fortin de Détroit. — Serge Fortin, Mario, Françoise Simoneau, Denise, Nicole Caron de McMasterville. Un frère, M. Adélaïd Bernier, de Cap St-Ignace. Ses beaux-frères: MM. Amédé, Oscar, Philippe, Maurice, Camille, Donat, Simon Fortin.

La défunte était la cousine de M. l'abbé Amédé Fortin, curé de St-Cyrille de L'Islet, et de M. l'abbé Gérard Labbé, aumônier de l'hospice Montmagny.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. Jean-Paul Guimond de Montréal a passé quelques jours chez sa mère Mme Napoléon Guimond.

Deux mois...

(suite de la page 16)
Le prévenu fut arrêté dimanche dernier à Saint-Camille par l'agent Léorneau de la Sûreté Provinciale, division de la route.

Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 30 avril 1956

Principales activités:

Lundi 30 avril:

Examen scolaire.

Mardi 1er mai:

Clinique dentaire:

11 hrs - Daquan

2 hrs - St-Just

Mercredi 2 mai:

STE-APOLLINE:

2 à 3 hrs - Clinique de bébés.

Jeudi 3 mai:

ST-MATHIEU:

10 hrs - Clinique à l'Ecole St-Mathieu.

UNITE SANITAIRE:

2 à 4 hrs - Clinique de bébés.

ST-PAUL:

7.30 hrs - Cours de Soins à domicile, par Mlle G. Coulombe, é.h.

ST-FABIEN:

7.30 hrs - Cours de Soins à domicile, par Mlle G. Cou-

Remerciements pour sympathie

LEVESQUE — Mme Délium Lévesque et ses enfants, M. et Mme Raymond Lévesque, M. et Mme Charles-Henri Caron, M. et Mme Gérard Sénéchal vous prient d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements, et conservent un souvenir ému pour la sympathie que vous leur avez témoignée, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites au salon funéraire ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Délium Lévesque, Montmagny, avril 1956.

lombe, é.h.

Vendredi 4 mai:

MONTMAGNY:

Clinique dentaire.

LAC FRONTIERE:

Examen scolaire.

Dr A. Dumas, m.h.



Jamais jusqu'ici un tel appareil auditif donnant rendement, avantage et assurance pour seulement \$50.00.

En vérité, voici un nouvel appareil auditif qui reflète de toutes manières les standards traditionnels de ZENITH en qualité et en prévoyance. Le 50-X est si petit et si léger que vous l'oubliez presque que vous le portez.

En vente à la

Pharmacie Bergeron

Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél.: 333

Souscrivons généreusement

pour le

PRÊT D'HONNEUR

du Collège Sacré-Coeur de Montmagny

Les sollicitateurs passeront dans vos foyers

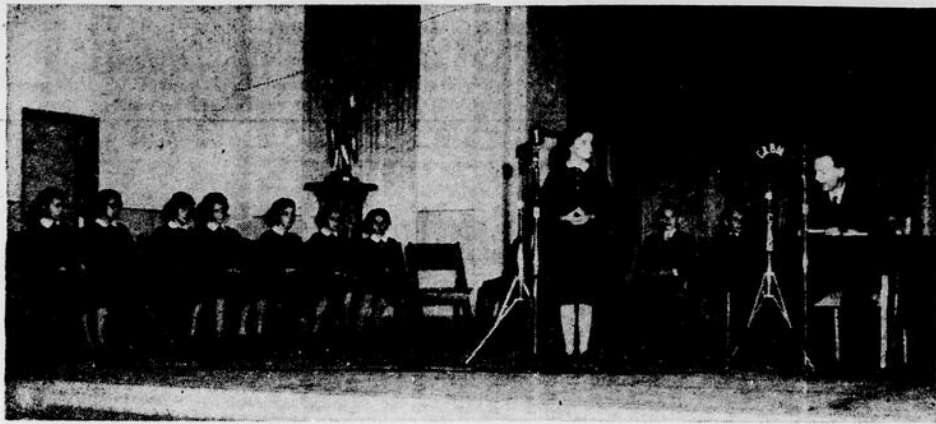
Dimanche 29 avril

RECEVEZ-LES CORDIALEMENT ILS VIENNENT POUR AIDER LES JEUNES

DUPLAS

Un





Voici quelques-uns des participants aux premières éliminatoires du concours national d'Histoire du Canada, organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste, vendredi dernier, au soubassement de l'église Saint-Thomas de Montmagny. L'animateur était M. Henri Miville Deschênes.

Eliminatoire locale du concours d'Histoire du Canada

Le concours d'histoire du Canada organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste a suscité dans notre ville beaucoup d'intérêt vendredi dernier à l'occasion des éliminatoires locales au sous-sol de l'église Saint-Thomas.

Ce concours, organisé à l'échelle provinciale avec éliminatoires régionales, en est à sa première année. Il a été organisé pour les élèves de 7e, 8e et 9e années dans le but de promouvoir chez les jeunes l'intérêt pour notre histoire.

Les vainqueurs se rendront dimanche à Sainte-Anne pour participer à une deuxième éliminatoire avant le concours final qui aura lieu à Montréal. Il s'agit de Yves Pelletier, 7e année; Pierre Chysogne, 8e année; Jean-Louis Tondreau, 9e année; tous trois du Collège Sacré-Coeur; Miles

Monique Boulet et Michelle Beaumont, du Couvent; Mlle Henriette Têtu, de l'école Saint-Mathieu.

Les juges à cette occasion étaient: R. S. Ste Narcisse de Sign, C.N.D., supérieure du Couvent; R. F. Paul-Alfred, C.S.C., supérieur du Collège; M. l'abbé Jacques Simard, professeur à l'Externat classique. Le meneur de jeu était M. Henri Miville-Deschênes, du poste CKEM. Une transcription radiophonique de l'événement passera d'ailleurs sur les ondes de ce poste bientôt.

Les participants à cette pre-

mière éliminatoire étaient: Du Collège: 7e année: Martin Marquis, Marcel Fréchette, François Paquet, Yves Pelletier; 8e année: Jacques Morin, Gaston Corneau, Pierre Chysogne, André Marceau; 9e année: Benoit Gaudreau, Jean-Louis Tondreau. Du Couvent: 7e année: Jocelyne Langlois, Micheline Cloutier, Lise Poulin; 8e année: Gilberte Thibault, Claudette Caron, Pauline Robin, Monique Boulet; 9e année: Pierrette Caron, Nicole Proulx, Michelle Beaumont, Réjane Blais. Ecole St-Thomas: Pauline Rioux, Héliène Lavallee, Monique Dabé. Ecole St-Mathieu: Henriette Têtu, Lorraine Thibault.

Concours d'Histoire du Canada à Sainte-Anne

30 vainqueurs des éliminatoires paroissiales, dont six de Montmagny, iront se disputer le championnat diocésain et se partager au moins \$50.00 en récompenses, dimanche prochain.

Si l'on en juge par les communiqués qui sont adressés au Secrétaire Diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Anne, l'éliminatoire diocésain qui aura lieu à l'École d'Agriculture dimanche, le 29 avril, à 2 heures P.M. (heure avancée) est déjà assurée d'un succès.

En effet, 6 sociétés locales seront représentées à cette éliminatoire et voici la liste des participants:

En 7ième année: Yves Pelletier et Henriette Têtu, Montmagny; Marcel Bernier et Jocelyne Guumont, Cap St-Ignace; Jean-Paul Têton et Solange Giasson, L'Islet; Yolande Dubé, St-Jean Port-Joli; Camille Rouleau et Carmen Laffleur, Ste-Anne-de-la-Pocatière; Guy Lavoie et Nicole St-Pierre, St-Pascal.

En 8ième année: Thérèse Raymond et Renaud Marquis, St-Pascal; Claudette Pelletier et Marius Lévesque, Ste-Anne de la Pocatière; Evelyne Ouellet, St-Jean Port-Joli; Colber Desbiens et Monique Bourque, L'Islet; Louise Déchesne, Cap St-Ignace; Pierre Chysogne et Monique Boulet, Montmagny.

En 9ième année: Lise Guimont, Cap St-Ignace; Jean-Louis Tondreau et Michelle Beaumont, Montmagny; Denis Caron, St-Jean Port-Joli; Rober Thivierge et Lorraine Pelletier, St-Pascal; Liliane Tremblay et Michel Bélanger, L'Islet; Lise Dubé, Ste-Anne de la Pocatière.

On sait que ce concours organisé par la Fédération des Sociétés Saint-Jean Baptiste de la province de Québec et ouvert aux élèves de 7e, 8e et 9e année a fait beaucoup de bruit dans plusieurs écoles du diocèse et qu'il a provoqué d'intéressants combats d'histoire du Canada en même temps qu'il a suscité chez plusieurs élèves déjà victorieux, à la suite des premières éliminatoires, le réel désir d'aller faire le voyage à Montréal et de représenter le diocèse de Ste-Anne.

Tout à l'exemple des pionniers du Canada qui travaillèrent à la conquête de nouvelles découvertes, nos jeunes du Bas de Québec ont ravaillé et travaillent encore à la conquête d'un championnat non seulement diocésain, mais bien provincial. (Suite à la page 10)

Les Ameublements Mercier Enr.

M. MERCIER, prop.

Spécialistes dans la fabrication des articles, tels que: table de salon, moulins à coudre, set de cuisine, set de salle à dîner, table de nuit, bibliothèque, discothèque, etc.

Spécial de la semaine: ARMOIRES DE CUISINES
21, Du Manoir, — MONTMAGNY — Tél.: 875

LESSEIS a donné un DRAPEAU à sa province

Le Canada ne peut prétendre à une vraie souveraineté tant qu'il n'aura pas un drapeau distinctif. Plusieurs autres pays, moins grands, moins beaux et moins riches que le nôtre, en ont un.

En immense majorité, le peuple canadien réclame un drapeau canadien. Il y va de la fierté et de l'avenir de notre pays.



Les libéraux d'OTTAWA devraient être capables de faire pour le CANADA, ce que DUPLESSIS a fait pour la province de Québec.

Quatrième question à M. Lapalme et ses amis d'Ottawa:

POURQUOI refusez-vous toujours de doter notre pays d'un DRAPEAU canadien distinctif?

Les trois premières questions restent toujours sans réponse.

Concours d'histoire...

(Suite de la page 9)
vincial. Il va sans dire qu'ils savent déjà leurs histoires du Canada sur le bout de leur doigt

e' présentement ils travaillent à dompter leur timidité et à compléter le vernis de leur réponse. Le Secrétariat Diocésain a déjà retenu les services d'un maître expert comme animateur,

d'un chronométrateur des mieux qualifiés et a formé un jury composé d'éducateurs de toute première valeur. Nous profitons de l'occasion pour inviter toute la population

du d'ocèse à assister nombreuses à cette séance patriotique et particulièrement les parents, les éducateurs, les commissaires d'écoles, les directeurs de nos sociétés St-Jean-Baptiste et tous

ceux que l'histoire nationale intéresse. L'entrée est libre et cette séance aura lieu à l'École d'Agriculture, dimanche, le 29 avril, à 2 heures P. M. (heure avancée). Bienvenue à tous.

...la plus importante page publicitaire jamais écrite sur un camion!
VOICI LA NOUVELLE SÉRIE GMC 1956
OFFRANT LE MEILLEUR CHOIX DE MOTEURS,
DE TRANSMISSIONS ET D'ESSIEUX ARRIÈRE DU MONDE!

P.B.V. allant de 5,000 lb. à 59,000 lb.

Les camions GMC sont construits en fonction de la robustesse. L'augmentation du P.B.V. et la solidité accrue de la charpente promettent des charges plus payantes à moins de frais. Mieux encore, avec la gamme complète de P.B.V. GMC, le camion peut être assorti exactement à la tâche.

Moteurs V8 ou 6—Moteurs à essence ou diesel—allant de 140 à 225 cv.

Douze moteurs à essence—V8 et 6—et 3 puissants diesel permettent d'assortir la puissance du véhicule à la charge. Leur puissance peut atteindre 225 cv dans le puissant "Loadmaster" V8. Votre dépositaire GMC vous donnera tous renseignements utiles.

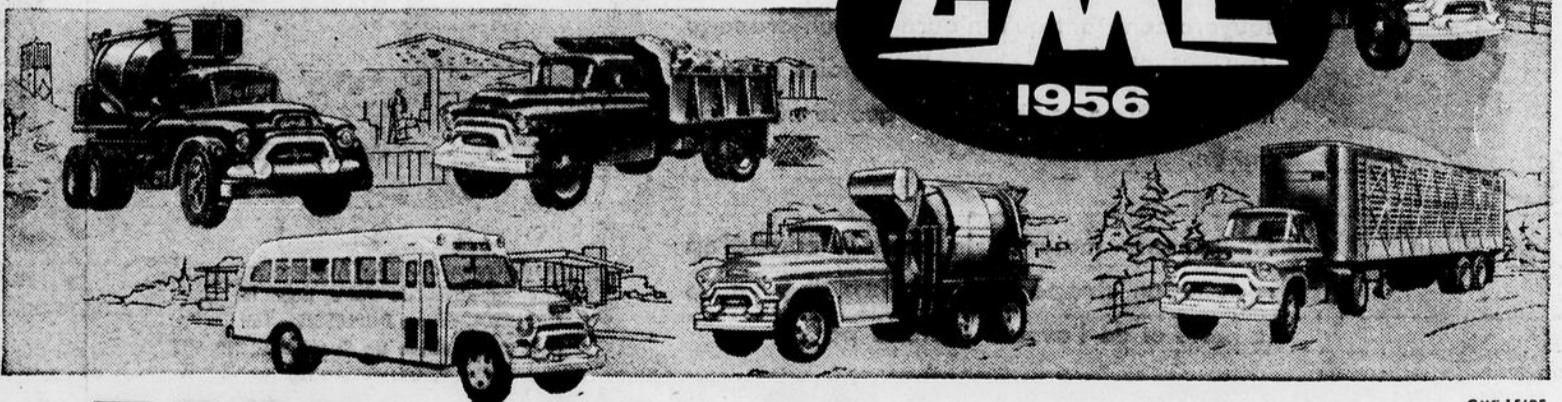
Transmissions standard comptant jusqu'à 10 vitesses avant—trois transmissions automatiques y compris l'extraordinaire "Powermatic"

3, 4, 5—jusqu'à 10 vitesses avant et 2 arrière. Quels que soient vos besoins en matière de transmission standard—GMC saura y répondre. Comme d'ailleurs en transmission automatique, il en existe trois—Hydra-Matic simple, Hydra-Matic jumelée et la nouvelle "Powermatic", la transmission entièrement automatique—avec des améliorations radicales.

Gamme étendue d'essieux à grand rendement et à capacité sensiblement augmentée

Les camions GMC offrent une gamme presque illimitée d'essieux arrière et de rapports. Renseignez-vous auprès du dépositaire sur l'étonnant "tandem à couple triple"—le plus récent et le meilleur des tandems de grand rendement.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



GMC *Le camion qui offre le plus de choix en tout*

Bédard Automobiles Ltée

Vendeurs autorisés PONTIAC — BUICK — CAMIONS G. M. C.

MONTMAGNY, P. Q.

Le Courrier DE LOUISE

Le Dr et Mme Clément Rouleau, le Dr et Mme J. R. Baril ainsi que M. et Mme Charles Omer Bernier de notre ville étaient du nombre des invités de l'extérieur qui assistaient au mariage Forgues-Bernier, samedi dernier, en l'église St-Dominique de Québec.

M. et Mme Clément Thibault de Portneuf étaient de passage à Montmagny samedi pour assister aux funérailles de Mme Amédée Côté.

M. et Mme Roger Coulombe, ainsi que M. Aurèle Coulombe de Sorel sont venus rendre visite à des parents et amis de Montmagny.

MARIAGE

Samedi dernier, à neuf heures, en l'église St-Dominique de Québec, décorée des fleurs de la saison, M. l'abbé Fernand Bernier, directeur du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, a béni le mariage de sa soeur Mlle Yvonne Ber-

nier, fille de Mme Adolphe Bernier, avec M. Marcel Forgues, fils de M. Albert Forgues. La mariée, au bras de son frère, M. Georges Bernier, portait une robe de peau de soie bleue, incrustée de dentelle dans la jupe, un court voile de tulle de nylon maintenu par un bandeau de même tissu que sa robe et elle tenait une cascade composée de hyacinthe blanches. Son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. M. Albert Forgues servait de témoin à son fils. Pendant la cérémonie religieuse, Mlle Marie Larochelle, interpréta un programme de chant et madame Jeanne Devarennes Gosselin touchait l'orgue. A l'issue de la cérémonie, une réception réunit les invités au Château Bonne-Entente, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage pour New York et Washington. Pour voyager, la mariée portait un tailleur marine, un chapeau de milan grège et des accessoires de même ton. A leur retour M. et Mme Marcel Forgues résideront à Québec.

NAISSANCES

ST-MATHIEU
CORRIVEAU - A M. et Mme Gérard Corriveau (Aimée Claperton) une fille baptisée le 22 avril sous les prénoms de Marie-Marguerite Madeleine. Parrain et marraine M. et Mme Marcellin Normand, oncle et tante de l'enfant.

ST-THOMAS
POITRAS - M. et Mme Arthur Poitras (Irène Bussièrès) annoncent la naissance d'un fils, Joseph-Clément-Laurent, baptisé le 18 avril. Parrain et marraine M. et Mme Clément Racine, oncle et tante de l'enfant.

LANGLOIS - Marie-Diane, baptisée le 22 avril fille de M. et Mme Lucien Langlois (Jeannette Gaudreau). Parrain et marraine M. et Mme Joseph Gaudreau, grands-parents de l'enfant.

CLAVET - Le 22 avril a été baptisée Marie-Liliane-Line, fille de M. et Mme Armand Clavet (Marguerite Boulet). Parrain M. Yvan Boileau et marraine Mme Eliane Clavet, tante de l'enfant.

PELLETIER - A M. et Mme Emile Pelletier (Andrée Dufour) un fils baptisé le 22 avril sous les prénoms de Joseph-Gustave-Michel-Jacques. Parrain et marraine M. Gustave Dufour et Mme Michelle Dufour, oncle et tante de l'enfant.

SIMONEAU - Joseph-Ferdinand-Gervais, baptisé le 22 avril, fils de M. et Mme Claude Simoneau (Marcelle Fournier). Parrain et marraine M. et Mme Marcel Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Dr Lizotte . . .

(Suite de la page 3)

aste prit alors la parole pour demander au Dr Lizotte, au nom de toute l'assemblée, d'accepter de poser sa candidature à la convention libérale de dimanche prochain en affirmant sous les applaudissements: "Voilà l'homme qui va battre Rivard dans Montmagny."

Après avoir remercié la nombreuse assistance qui n'avait pas craint de parcourir plusieurs milles dans la soirée pour venir le rencontrer, le Dr Lizotte, visiblement ému, affirma avec force: "J'accepte, de présenter ma candidature dimanche, car je considère que je manquerais à mon devoir en refusant l'honneur que vous me faites".

Faisant ensuite un vibrant appel à l'unité, il demanda que tous les organisateurs du comté se donnent la main dans la lutte qui va s'engager; il est temps de mettre toutes les rancunes du passé. Il s'offrit d'être le médiateur de tous et chacun pour applanir les derniers vestiges de désunion et assurer un front commun à la lutte contre la terreur individuelle et l'esclavage des municipalités et Commission scolaires.

Après avoir affirmé qu'il ferait le procès du régime et celui de Rivard dans le comté pendant la prochaine campagne, il se dit assuré de remporter "une éclatante victoire de la province. Nous allons donner à Rivard une chance de rester chez lui pour défendre les criminels, car, parmi les douze ministres du Cabinet Duplessis qui seront battus aux prochaines élections, il y aura Antoine Rivard, dans Montmagny."

Le Dr Lizotte termina son court et vibrant discours en assurant la délégation qu'il sera toujours "le député de tout le monde, avant les élections, comme après les élections".

Avaient pris place sur la tribune, outre ceux déjà mentionnés, M. Clément Rouleau, vétérinaire, candidat défait

dans Montmagny aux dernières élections provinciales, M. Ernest Guimont, de Cap St-Ignace et M. Jos. Blais de St-Paul.

Nouveau bureau...

(Suite de la page 16)

Lieutenant, M. Marius Blanchet; Porte-Drapeau: M. Eugène Bernier; Pourvoyeur: M. Noël Gaudmond; Capitaine-Clairon: M. Léo Boulet; Directeurs: MM. Léandre Gaudreau, René Corriveau, Robert Collin, Guy Blouin et Roger Dallaire.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Aux automobilistes

J'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et à la population que je suis maintenant à l'emploi de

FENELON VEZINA

STATION DE SERVICE IRVING

à l'angle des rues Trans-Canada et St-Magloire.

J'ai fait mon cours de mécanicien à l'école d'aviation R. C. A. F. et il me fera plaisir de mettre à profit mes connaissances et mon expérience pour tous genres de réparations d'automobiles.



M. ANDRE LETOURNEAU



UN PRÊT pour acheter ce dont vous avez besoin

A la Household Finance, vous pouvez obtenir de \$50 à \$1000 pour toute raison valable. Voilà ce que font des milliers de personnes chaque année pour obtenir l'argent dont ils ont besoin à des conditions qui sont à leur portée.

Si vous avez un revenu fixe et que vous pouvez effectuer les paiements mensuels, vous pouvez emprunter sans endosseurs à HFC.

HOUSEHOLD FINANCE

F. Vallee, gérant

15, rue St-Louis, deuxième étage, téléphone TE 7-5891 LEVIS, P.Q.

Ajoutez un oeuf frais et obtenez un meilleur gâteau.

Robin Hood Mélange Gâteau blanc



LES MÉLANGES À GÂTEAU ROBIN HOOD SONT DE BEAUCOUP LES PLUS EN DEMANDE AU CANADA.

P.S. Pour de délicieuses recettes utilisant une variété de mélanges, écrivez à Rita Martin, Département H.F. Carter, Box 190, Montréal.

Où vas-tu?



...prendre une **GOLDEN** la bière plus légère et plus moelleuse



un produit MOLSON

S. Bouffard, Ltée
Agent distributeur local.

125, rue Fraser, Lévis.
Tél.: TE 7-1834

Les Ateliers Mercier, Enr.



Fabrication de meubles rembourrés sur commande, réparations et transformations de chesterfield, fauteuils, etc. Vente de matériel à draperies, tissus rembourrage, caoutchouc, mousse, etc.

P.-E. MERCIER, prop.

Téléphone: 860-s-5

Rue Ste-Brigitte

MONTMAGNY

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Dr. Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'église St-Thomas)
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
Bureau à Montmagny:
le samedi.
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Ex-élève des hôpitaux de
Montréal et New-York.
SPECIALITE :
Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 528. — MONTMAGNY

Comptables agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare — Montmagny — Téléphone: 73
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 210
5, rue Morin — Tél.: 855

Bureau: 18, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres.
MONTMAGNY — BELLECHASSE — LISLET

Service marial

Qu'est-ce qu'une vraie mère? C'est celle sans laquelle l'enfant ne serait pas né; quand à la mère adoptive, c'est celle qui recueille l'enfant d'un autre. Or Marie est ma vraie mère parce que sans Elle, je ne serais pas né!

Service Marial
de Montmagny

**ENCOURAGEZ NOS
ABBONNÉS**

Gilles Audet
arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste.
Tél.: 732
Bureau à Montmagny:
lundi, de 9 h. 30 à 6 h.
88, Ave Turbull — Québec
Tél.: 3-2431

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 767
Gonzague BELANGER
NOTAIRE
Assurances Générales
4, St-J-Baptiste, Montmagny.

7, rue du Palais de Justice
C.P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
—Enr.—
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Tél.: 340-W

La semaine à CKBM
Radio S.-Coeur
(du 30 avril au 5 mai 1956)

Lundi:
P. Jean-Marie Rocheleau, s.j.
"Pourquoi des religieux".
Mardi:
P. Vincent Colozza, s.j.
"L'ouvrier Joseph et son épouse".
Mercredi:
P. Antonio Dragon, s.j.
"Marie, Reine de la Paix".
Jeudi:
P. Antonio Dragon, s.j.
"Marie, Reine des Martyrs".
Vendredi:
P. Rosaire Legault, s.j.
"La sanctification des laïcs".
Samedi:
P. Emile Muller, s.j.
"Vocation universelle".

AUBAINES

PROPRIETES
Maison, 2 logements, située sur la 5e Rue; grand terrain. Propriété située sur la rue Frontenac, avec grand terrain 45' x 165". Libre à l'acheteur.
Maison appartement, à vendre, à Québec.
Deux terrains situés rue Collin, grandeur 45 x 95.
Deux maisons sur le même terrain; dans le centre de la ville. Bon marché.
Terrain à vendre dans le Quartier Industriel.
Terre avec roulant et terre à bois, à St-Cyrille.
Belle propriété neuve avec grand terrain, situé près de l'hôpital de Montmagny. St-Magloire.
Propriété avec restaurant dans le centre des affaires à Montmagny. Pouvant servir de maison de pension.
Propriété situé Boulevard St-Nicolas, 2 loyers. A bon marché.
Propriété à l'état neuf, 2 loyers, à vendre. Située près de l'église; avec revenu de \$45.00 par mois.
Propriété, 6e Rue, terrain 90 x 90, en très bon ordre.
Une maison neuve à vendre, 28 x 30, rue Du Peuple, avec terrain de 175 x 75.
Très beau terrain sur l'Avenue des Erables — 50' x 93'.
Propriété neuve, sur la rue Lavergne, terrain 60 x 70.
Restaurant bien situé avec loyer; conviendrait à un couple qui désirerait augmenter leur revenu, à un prix très convenable.
Propriété située à la station de Cap St-Ignace, à vendre, \$5,000., avec commerce.
2 grosses terres avec roulant, situées près de Montmagny.
Propriété neuve avec 87' x 240' de terrain, située sur la rive nord de la Rivière-du-Sud.
4 terrains à bon marché, situés près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.
Propriété avec restaurant, bien situé, à Montmagny.
POUR "COMMERCES" VCIR
Le Soleil du samedi
Pour renseignements concernant des offres, s'adresser à:
Les Immeubles Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant,
3, rue St-Magloire
Tél.: 105, Montmagny



A VENDRE

Un canot automobile 14' avec moteur Mercury, 16 c.v., Mark 20, 30 m.p.h. \$650. avec trailer. Un bicycle neuf pour garçon. Bon marché. S'adresser à Raymond Côté, tél.: 758 ou 198-W.
Croûte de bois franc et bois mou, en bois de poêle. S'adresser à tél.: 508.
Maison à vendre ou à louer sur la rue Ste-Anne. S'adresser à Vallier Boudreau, tél.: 668.

Brûleur à jet, de marque "Breeze", à l'état neuf. — A vendre à prix d'occasion. — S'adresser au bureau du journal.

—Machineries: gougeonnier pour manches de balais, la-vettes et gougeons de 1", 2", 3" et 4"; garantie pour un rendement de 2,000 à 3,000 manches par jour, pour un opérateur. Sableuse à manches à balais. Banc de scie à refendre, pouvant s'adapter à tous les genres de tracteurs. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à M. Roch Fournier, 9, rue St-Ignace. — Tél.: 328.

Lots à bâtir à vendre, situés sur le Boulevard St-Nicolas, voisin de Montmagny Furniture Ltd. S'adresser à: M. Ovila Corriveau, 30, rue St-Pierre, tél.: 140-W, Montmagny.

Terre à vendre, située à la Rivière-du-Sud, comprenant roulant, animaux et deux terres à bois. S'adresser à: Omer Simard R.R.1, St-Pierre.

Poêle "L'Islet" blanc, en parfait ordre. S'adresser à: 67, rue De la Gare, Montmagny.

Poêle Bélanger, blanc, avec brûleur à l'huile. Cause de vente: déménagement. Pour information: tél.: 133-W, C.P. 351.

Moteur hors-bord "Johnsons", 19 forces, usagé. Fournaise curée à l'eau chaude "Viking No. V. 18-6-W" avec jacket ayant servi quelque temps. Les deux sont en très bon ordre. S'adresser à: J.-Réal Laforest, 19, rue Frontenac, Montmagny.

PRIX SPECIAUX DU MOIS DE MAI POUR DES POUSSINS APPROUVES CANADIENS.

Sussex, Sussex X, Rouges, Rouges X, Sussex, X Rock Rouges, Rhode Island Rouges, Lot 95%, garantie poulettes, \$21.00 le cent. Poussins non-sexés \$14.50 le cent. Cochets \$9.00 — La ferme Monkton Poultry est une ferme approuvée canadienne. Catalogue en voyé sur commande. S'adresser à Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

Village des Aulnaies

(Suite de la page 6)
roisse, est hospitalisé au Sanatorium de Mont-Joli.
M. Raymond Pelletier a suivi des traitements à l'Hôtel-Dieu de Québec.
M. Auguste Castonguay a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Etes-vous témoin d'un événement d'intérêt, d'un feu, d'un accident? Téléphonez immédiatement au "Courrier de Montmagny", tél.: 37. Soyez un collaborateur à votre journal préféré.

A LOUER

Maison à louer dans le village St-Pierre. Libre à partir du 1er mai. S'adresser à Mme Alfred Doyer, St-Pierre.

Logement chauffé, 1er étage, libre pour le 1er mai. Situé à 24, rue St-Ignace. — S'adresser à Réal Doyer, L'Islet. Tél.: 101.

Magasin situé sur la rue St-Jean-Baptiste, coin Ste-Marie. Bonnes conditions, centre des affaires. S'adresser à Abel Bernatchez, 3485 Van Horne, Apt 6. Tél.: Res.: 8-3436 ou à 5, Ste-Marie, Montmagny.

Bureau à louer au-dessus de la Pharmacie Montmagny. Enr. S'adresser à: 46, rue de la Gare, tél.: 343, Montmagny.

Une boucherie à louer, toute machinerie comprise pour \$25. par mois. S'adresser à: M. Roland Cloufier, Blvd St-Nicolas.

Maison à louer, 6 pièces, d'ici au 1er juillet. S'adresser à: Pierre Nicole, 24, Du Manoir, tél.: 716-W, Montmagny.

Petit loyer, 3 pièces, chauffé, 220V, situé à 23, rue St-Thomas. S'adresser à: Raymond Côté, Tél.: 498-W, Montmagny.

Logement à louer, près de la gare. S'adresser à: Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, tél.: 57-W.

Appartement à louer, pouvant servir de bureau ou logement. S'adresser à: Mme Emile Dubé, 1, rue de l'Eglise.

Logement à louer, six pièces, maison neuve, située à 13, rue De l'Anse. S'adresser à: Tél.: 839.

DEMANDES

Logement chauffé si possible. S'adresser à tél.: 105.

Logement demandé pour couple sans enfants, 4 à 5 pièces. S'adresser à tél.: 702-W.

Faites de \$50. à \$75. par semaine avec la vente de nos bons produits. Devenez votre propre patron. Pour détails, écrivez à: FAMILIX, Station C., Montréal.

ATTENTION: Intéressée dans carrière payante? Devenez représentante de Doralina. Produits réputés. Peu de capital requis. Cours gratuit de conseillère en beauté. Ecrivez à: DORALINA COSMETICS - Station T - Montréal.

Lisez régulièrement "Le Courrier de Montmagny", le meilleur medium de publicité locale et la meilleure source d'information régionale.

SOYEZ PLUS GRAND

Augmentez votre hauteur de 2 à 6 pouces, grâce à notre nouveau cours. Applicable aux deux sexes. Résultats garantis. Détails gratuits.

S'adresser à:
Activities (D 188)
Kingsway, Delhi 9, India.

Remerciements

Madame Alphonse Antel et M. et Mme Jean-Arthur Gaumond remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou autres, à l'occasion du décès de Monsieur Geo. Aimé Gaumond.

Le mémoire de la CTCC au gouvernement provincial

La CTCC veut une réforme de la carte électorale

Il est clair à l'esprit des observateurs neutres qu'une réforme de la carte électorale de la province de Québec s'impose d'une façon urgente.

C'est d'ailleurs une vérité admise par tous que les conditions ont grandement changé chez nous depuis quelques années. Alors qu'il y a vingt-cinq ans ou même moins, la majorité de la population de la province de Québec vivait de l'exploitation de notre sol et que la majorité des familles de chez nous étaient attachées à la terre, la représentation électorale pouvait avoir un sens.

Mais aujourd'hui, de province agricole, le Québec est devenu une province industrielle. A la faveur de la guerre, des milliers, des centaines de milliers de familles ont quitté la terre pour gagner les villes; les unes attirées par l'appât d'un gain qu'on leur promettait facile, les autres incapables de suivre le courant d'industrialisation et de mécanisation qui se manifestait même dans l'agriculture, ont préféré ou plutôt ont été forcés de quitter leurs terres et s'en aller dans les villes où on ne leur demandait que la force de leur bras.

Du point de vue électoral, ce transfert de notre population a eu des incidences qu'on ne peut ignorer. Les faits que cite la CTCC dans son mémoire au gouvernement provincial parlent par eux-mêmes: alors que l'on compte en moyenne un député par 44,000 habitants dans la province, dans la région de Montréal, il n'y a plus aujourd'hui qu'un député par 90,000 habitants. Certains comtés comme le comté de Chambly, comptent près de 100,000 habitants.

On a beau dire que les députés des comtés ruraux ont beaucoup plus de problèmes que ceux des comtés urbains, il reste qu'un député qui compte plus de 90,000 habitants dans son comté qui n'en compte que 15,000.

Sans doute que les députés des comtés ruraux ont des problèmes de routes, de ponts, d'irrigation sur les bras, et que,

par ailleurs, ils ont des distances plus grandes à parcourir pour rester en contact avec leurs électeurs.

Mais les députés des comtés urbains ont des problèmes industriels à résoudre: l'habitation, la santé publique, la sécurité sociale des travailleurs et de leur famille: maladie, vieillesse, éducation, habitation, etc.

Enfin si nous devons vivre dans un régime démocratique qui repose en définitive sur l'assentiment du nombre, il est indispensable qu'une députation qui se dit souveraine ne représente pas davantage l'expression la majorité. Le Travail", 20 avril 1956.

Lacordaire....

(Suite de la page 4) faitteur, fut gagné par Mme Armand Vézina et le panier de provisions fut gagné par Mlle Gaudreau.

M. Louis Taschereau agissait comme maître de cérémonie.

Duplessis chasse les industries vers l'Ontario

En 1955, sur un total de 346 nouvelles industries canadiennes, américaines, britanniques et européennes installées au Canada, 260 se sont établies en Ontario et 33 dans le Québec.

Selon la Gazette officielle du Canada, depuis 1952, il y a 120 compagnies installées dans la province de

Québec qui ont demandé le transfert de leurs sièges sociaux dans d'autres provinces, en majorité dans l'Ontario.

De 1948 à 1955, les investissements de capitaux au Québec se sont élevés à \$9,6 milliards ou \$2,330 en moyenne par habitant, contre \$3,210 dans les neuf autres provinces.

En voici les PREUVES

- Déclaration de M. Fred Gardiner, président de la Commission métropolitaine de Toronto, (17 février 1956): "Les restrictions imposées par M. Duplessis aux industries du Québec peuvent permettre à Toronto de réaliser des gains... M. Duplessis est bon pour Toronto... L'industrie est importante pour Toronto et depuis que M. Duplessis lui a rendu le climat peu favorable dans le Québec, nous serions ridicules si nous ne tentions pas d'en profiter pour l'attirer chez nous."
- Gordon Mines dans "The Financial Post", (27 mars 1954): "L'impôt de M. Duplessis est un coup dur pour les nouvelles industries. Ce nouvel impôt oblige les compagnies à reconsidérer leur attitude à l'égard du Québec, en ce qui concerne l'installation de nouvelles usines ou l'expansion des anciennes... Il existe beaucoup d'incertitudes au sujet de l'éventualité de nouvelles taxes discriminatoires que M. Duplessis peut imposer à l'avenir... L'attraction du Québec sur les chefs d'industrie a été touchée... Par exemple, un manufacturier de produits métalliques, qui projetait de s'installer dans la province de Québec, vient de décider de construire son usine en Ontario, à cause de la nouvelle taxe sur le revenu des compagnies."
- Déclaration du Ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, M. Clare Mapledoram, (Fort-William, 24 fév. 1956): "Des compagnies qui faisaient affaire dans cette province depuis plus de trois-quarts de siècle, sont maintenant intéressées à exploiter les forêts de l'Ontario et c'est la politique de M. Duplessis qui les pousse vers nous."

Pour préserver l'avenir économique du Québec, chassons DUPLESSIS du pouvoir

LAPALME VOUS PARLE:

"L'administration québécoise est celle qui, de toutes les administrations au Canada, impose le plus grand nombre de taxes vexatoires et ceci contribue à l'exode du capital et de ses industries tout en empêchant également un plus grand nombre d'industries nouvelles de venir s'établir dans Québec."

L. Lapalme
Chef du Parti libéral provincial.



ORGANISATION LIBÉRALE PROVINCIALE



C'EST UN FAIT...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



L.-P. FORTIN

TEL.: 594
3e AVE.
Montmagny.

de **KUYPER** BLENDED GIN

La vraie saveur de Hollande

FONDEE EN 1695
DISTILLÉ AU CANADA

La soirée du hockey couronne brillamment une belle saison

La table d'honneur à la "Soirée du Hockey"



● "La Soirée du Hockey", en hommage à tous les joueurs et responsables de la ligue Formation Junior de notre ville, réunissait samedi soir dernier, au Club "Le Bûcheron", un grand nombre d'amis et supporteurs de la ligue. On remarquait aussi parmi les personnalités officielles, réunis à la table d'honneur, de gauche à droite: M. Robert Morin, pro-maire et Mme Morin, l'hon. Jos. Boulanger, C.L., M. Jean-Noël Blouin, président de la ligue Formation; l'hon. Antoine Rivard, Mlle Nicole Massé, M. Gérard Thibault, représentant de l'hon. Jean Lesage et Mme Thibault; M. Maurice Marquis, président du Club "Le Bûcheron". (Photo "Le Courrier de Montmagny")

REMISE DU TROPHEE "BOURASSA"



● L'hon. Antoine Rivard remet le trophée "Bourassa", don de M. Armand Bourassa, de Montmagny, à M. André Létourneau, capitaine de l'équipe "France Larouche" qui a remporté les honneurs du championnat de la ligue Formation de hockey junior local, cet hiver. (Photo "Le Courrier de Montmagny")

Un grand nombre de sportifs assistèrent samedi soir dernier au Club Le Bûcheron de Montmagny à la soirée de clôture des activités de la Ligue de Hockey Formation.

Le député de Montmagny à l'Assemblée législative, L'Hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et Communications et Solliciteur général, réhaussait de sa présence cette démonstration sportive de reconnaissance et de remerciement au cours de laquelle tous les joueurs et instructeurs reçurent de magnifiques cadeaux et trophées.

La Ligue Formation Junior de Montmagny a été fondée au début de l'hiver pour favoriser chez les jeunes de chez nous l'esprit et les qualités sportives qui doivent être l'apanage des jeunes. Cette ligue essentiellement amateur succédait à des clubs juniors qui par les années passées fournissaient un beau spectacle mais ne développeraient pas de talents locaux.

Le club France Larouche, champion de la Ligue se vit dé-

cerner le trophée Bourassa, offert par M. Armand Bourassa de Montmagny, et remis par l'hon. Rivard au coach de l'équipe M. André Létourneau.

M. Robert Morin, pro maire, remit à M. Gilles Fortin un tro-

phée offert par la Ville de Montmagny au meilleur compteur de la ligue. M. Jean-Noël Blouin dit sa satisfaction d'une si belle réussite et rendit hommage à ses compagnons du bureau de direction, MM. Rousseau et Leclerc, à M. Léopold Gagné pour son dévouement inlassable, à tous les joueurs et entraîneurs, aux direc-

teurs de l'O.T.J., aux supporteurs et au public en général.

A la suite des discours, les invités furent invités à se divertir au son d'une musique entraînan-

te. Un délicieux goûter fut servi au cours de la soirée.

En plus de ceux déjà mentionnés, d'autres trophées furent accordés, dont voici la liste:

Trophée "Le Bûcheron", présenté par M. Maurice Marquis, président du club; à M. André Létourneau, capitaine de l'équipe championne.

Trophée annuel offert au meilleur compteur de la Ligue, M. Gilles Fortin, offert par M. Georges Blouin.

Trophée présenté par M. Omer Lévesque, au deuxième compteur de la Ligue, M. Yvon Paquet du Coca-Cola.

Trophée présenté par M. Paul (Suite à la page 15)

RESPONSABLES ET TROPHEES



● Derrière la table, sur laquelle se trouvaient étalés tous les trophées et cadeaux remis aux joueurs de la ligue Formation, MM. Maurice Rousseau, Jean-Noël Blouin et Cyrille Leclerc, respectivement vice-président, président et secrétaire de la ligue, regardent avec satisfaction les magnifiques résultats de leurs efforts, cet hiver, pour doter Montmagny d'une ligue essentiellement amateur et junior. (Photo "Le Courrier de Montmagny")

phée offert par la Ville de Montmagny au meilleur compteur de la ligue.

M. Cyrille Leclerc, secrétaire de la Ligue et M. Maurice Rousseau, vice-président, remirent ensuite à chacun des joueurs qui se sont particulièrement distingués au cours de la saison, les coupes et souvenirs offerts par les citoyens généreux de notre

ville. M. et Mme Paul Allard, Mlle Nicole Massé et M. Jean Morin, tous les joueurs, leurs amis, les supporteurs et administrateurs.

M. Cyrille Leclerc, secrétaire de la Ligue, et maître de cérémonies en cette occasion, dirigea avec art toutes les présentations de trophées et les invités d'honneur qui portèrent la parole.

L'hon. Rivard félicita les différents vainqueurs et encouragea les autres à poursuivre leur effort durant la prochaine saison tout en trouvant un sain moyen de se distraire et de se développer.

M. Gérard Thibault se fit l'interprète de l'hon. Jean Lesage qui n'avait pu se rendre, à cause d'engagements antérieurs le retenant à Ottawa, il exprima ses félicitations personnelles aux vainqueurs. M. Robert Morin en l'absence de M. le Maire, exprima les sentiments de la ville en faveur de ces jeunes sportifs, et fit remarquer la façon tangible dont lui et ses confrères appuy-

Futures mariées



Faites le choix de votre bague et anneau de mariage parmi le plus vaste choix jamais vu à Montmagny.

Bijouterie Raymond Enr.

64, rue St-Jean-Baptiste MONTMAGNY

AUTOMOBILISTES



Nous sommes toujours en mesure de vous donner le meilleur service pour déboussage et peinture d'auto. Service parfait avec équipement parfait.

GARAGE PAUL BELANGER

Rue Ste-Brigitte, (Près de l'Aréna) Tél.: 860w4



Peu ou beaucoup... l'important, c'est d'épargner!

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bon Premier

Bonne Première...



Le JEU de QUILLES est sans contredit le sport d'intérieur le plus populaire du Québec.

DOW, la bière de QUALITÉ, est la plus savoureuse et la plus rafraîchissante après quelques parties de quilles.

La Bière



DOW EST LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

AMATEURS DE LUTTE

Edouard Carpentier à l'aréna de Montmagny, le 13 mai?

Par Raymond LEVESQUE
Tout est en branle en ce qui a trait aux préparatifs pour la présentation de la première séance de lutte qui aura lieu à l'aréna de Montmagny dimanche, le 13 mai prochain, dans l'après-midi. En effet, le promoteur Paul Paris bien secondé dans son travail par M. Paul Allard, président de l'OTJ de Montmagny et Benoit Morin sont à poursuivre les démarches nécessaires auprès du promoteur Eddie Quinn et Yvon Ro-

bert, champion actuel chez les lutteurs professionnels, afin de s'assurer les services du scientifique et habile champion de lutte de l'Europe, Edouard Carpentier, qui a connu de beaux débuts dernièrement au Forum de Montréal et qui continue d'impressionner dans l'arène de la métropole et celle de la Tour à Québec. On veut présenter Carpentier aux amateurs de lutte de Montmagny dans le combat principal d'ouverture et on a confiance qu'on réussira à

bâcler un tel match. On opposera également au champion de l'Europe, un adversaire de grande classe qui saura lui faire face. Les directeurs de la lutte locale sont retournés dans la métropole canadienne dernièrement afin de faire les démarches nécessaires pour la présentation de leur premier programme de lutte à Montmagny. D'autres excellents combats compléteront ce programme inaugural et de grand choix même s'il s'avère assez dispendieux. On veut faire un succès de ce premier programme de lutte et rien ne sera ménagé pour satisfaire les amateurs du sport du matériel de Montmagny et la région. Surveillez les éditions prochaines de notre journal afin de vous tenir au courant des prochains développements qui surviendront en marge de la présentation de ce premier gala de lutte à l'aréna de Montmagny.

Présentation du trophée "Le Bûcheron"



Le capitaine de l'équipe victorieuse, "France Larouche", M. André Létourneau, reçoit le trophée "Le Bûcheron" des mains du président du club, M. Maurice Marquis. (Photo "Le Courrier de Montmagny")

BALLE-MOLLE

(Par Raymond Rhéaume)
Les amateurs de balle-molle seront sans doute heureux d'apprendre que la Ligue Interparoissiale opérera cette année, puisque ce soir a lieu la première réunion des directeurs du circuit ainsi que des gérants ou "coach" des quatre équipes qui formeraient les cadres de la ligue cette année. Il semble que les directeurs reviseront tous les règlements afin d'y apporter les amendements nécessaires. Nous serons en mesure de communiquer à nos lecteurs de plus amples détails dès la prochaine édition.

SOIREE DES QUILLES: 5 MAI

Tel qu'annoncée dans une édition précédente, la soirée de fermeture des activités de la La ligue de Quilles Mixte des Commerçants, aura lieu samedi prochain, le 5 mai, dans la salle du Centre Sortif du Club de Raquetteurs Le Bûcheron. Les organisateurs ont tout fait ce qui était en leur possibilité de faire pour que cette soirée soit un franc succès. L'on sait également que la cérémonie de la remise des trophées et cadeaux aura lieu au début de la fête, soit à 8.30 p.m. précise. Les intéressés sont priés d'en prendre bonne note. Les cartes s'enlèvent rapidement et l'on prie les personnes qui en désirent de se les procurer au plus tôt. Le prix est de \$1.50 par personne et l'on peut en obtenir en s'adressant à MM. Jules Roy et Raymond Rhéaume.

Vainqueurs du Tournoi Provincial

Parmi les 45 quilleurs de Montmagny qui se sont rendu au Centre Durocher, à Québec, participer au Tournoi Provincial annuel les trois vainqueur sont les suivants: chez les hommes: M. Raymond Robin et M. Eugène Bernier qui se sont mérités chacun un cendrier en fer forgé. Chez les dames: Mlle Colette Blais qui s'est vue attribuer une magnifique couverture de laine. Ces prix leur seront remis officiellement à la soirée de fer-

meture de la Ligue de Quille, le 5 mai prochain, au Centre Sportif Le Bûcheron. Toutes nos félicitations à ces valeureux quilleurs.

Advertisement for Armand Nicole, a contractor and builder. It lists services like wood construction, merisier (cedar) work, and door installation. Contact information: 21, rue St-Pierre, C. P. 424 - Tél.: 253. "En face de l'Ecole St-Mathieu".

Advertisement for M. Letourneau Inc., a construction materials dealer. It offers various types of paper, wood, and asbestos products. Contact information: MONTMAGNY: Tél.: 353-W ★ L'ISLETVILLE: Tél.: 25-s-12.

La soirée...

(Suite de la page 14)
Allard au meilleur gardien de buts de la Ligue, M. Guy Paquet de l'équipe France Larouche. Cette distinction est aussi accompagnée d'un trophée annuel don de M. Jean-Baptiste Couillard. Trophée au "joueur le plus utile à son club" présenté à M. Roger Gagné, de l'équipe Coca-Cola, par M. Roméo Couillard, restaurateurs. Un autre trophée est offert à M. Gagné pour lui rappeier cette distinction et est le don de M. Gérard Collin. D'autres trophées et cadeaux ont été remis à MM. Gaston Fournier, Jean-Guy Normand, Léandre Gaumont, Jean-G. Deschamps, Yvon Bélanger, Béranger Bélanger, Gilles Fortin, Jean-Guy Paquet, Marcel Nicole, Réal Picard, Guy Paquet, Gaston Fournier, Fernand Castonguay, Yvon Paquet, Richard Bernier, Gérard Paquet et Maurice Nicole. Des cadeaux personnels furent offerts aux joueurs par les supporters des clubs.

Les annonces classées donnent des résultats.

Advertisement for E. Gendreau, Enr., a construction and repair contractor. Contact information: 10, Blvd Louise, Montmagny. Services include veneer, arborite, masonite, and woodwork.



Faites sa connaissance

Le gérant de votre banque est très abordable et vous trouverez votre avantage à discuter vos affaires avec lui. Non seulement parce qu'il en sait long en matière de banque, mais encore parce que vous pouvez compter que ses connaissances et son expérience sont à votre disposition. A ses yeux, la banque ne consiste pas uniquement dans le maniement de l'argent et l'inscription de chiffres dans un grand livre. La banque est pour lui l'occasion de collaborer avec chaque client, de vous aider à résoudre vos problèmes et à réaliser vos espoirs et vos projets. Il a été formé en vue de vous être utile et il en recherche sans cesse le moyen. Vous verrez que c'est un homme que vous avez intérêt à connaître.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Echos du Palais de Justice

Un automobiliste de Montréal et un autre de New Richmond, cté Bonaventure, ont été condamnés chacun à \$50. d'amende et aux frais pour vitesse excessive, mardi matin, devant le juge Léo Bérubé, en cour des Sessions de la Paix de Montmagny.

Un hôtelier de l'Anse-à-Gilles a été condamné à deux amende de \$100. pour avoir reconnu sa culpabilité à deux accusation de vente illégale de boisson alcoolique. Les saisies effectuées par la police ont été confirmées par la Cour.

Un automobiliste de Montmagny et un autre de Saint-Luc, cté Matane, ont été condamné à chacun à une amende de \$50. et aux frais pour avoir conduit alors que leurs facultés étaient amoindries par l'alcool. Leur permis de conduire fut révoqué pour une période de trois mois.

Un individu d'Armagh a écopé d'une amende de \$25. et des frais de la cause pour négligence criminelle au volant de son automobile.

Au poste de police

Une collision survenue lundi sur la rue St-Jean-Baptiste a mis en cause une automobile de la compagnie Swift Canadian Ltée de Québec, conduite par M. Patrice Desjardins, également de Québec et l'automobile de M. Raymond Ouellet, de Cap Saint-Ignace. Le véhicule de la Co. Swift a subi des dommages provisoirement évalués à \$50.

Un citoyens de Rimouski a été mis sous arrêt, lundi, 23 avril alors qu'il était en état d'ivresse et incommodait les passants. Libéré sous cautionnement la journée même, il comparait le lendemain en cour municipale pour être condamné à \$20. d'amende et aux frais.

Un citoyen de cette ville a également été arrêté lundi, pour vagabondage, ivresse et résistance à un agent de la paix. Il fut condamné à \$20. d'amende le lendemain en cour municipale sous un premier chef d'accusation et à \$25. pour avoir résister à la police.

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie
Dans toutes les pharmacies.

SPECIAL

A l'occasion de la confirmation, 3 photographies
cartes postales 3 1/2 x 5" — \$1.00.

Photo incluse



MONTMAGNY, QUE.

28, 4e rue

Tél.: 598w

C.P. 388

L'IRREPARABLE OUTRAGE DU TEMPS



● Le pont du Bras Saint-Nicolas qui relie les deux tronçons de la paroisse Saint-Mathieu de Montmagny est un monument historique tant il est vieux et a rendu de services à la population. Mais il est grandement temps de lui trouver un remplaçant avant qu'il ne s'écrase dans le lit de la rivière. Un examen superficiel révélera à tous

qu'il ne faudra certainement pas beaucoup pour que ses bases cèdent. C'est d'ailleurs toute une aventure pour le piéton que de passer dessus en même temps qu'un camion ou un autobus. Le sentiment de sécurité est alors réduit à sa plus simple expression.

(Photo "Le Courrier de Montmagny")

Le pont du Bras est en piteux état !

Deux mois et demi de prison à un automobiliste de St-Camille

La Semaine de la Fierté Rurale à Montmagny

Comme par les années passées, la J.A.C., en collaboration avec les groupements paroissiaux se préparent à organiser la Semaine de Fierté Rurale dans notre paroisse.

A la suite de la tenue d'un comité, il a été décidé qu'il y aurait des réunions d'équipes dans les rangs suivants.

Lundi, 30 avril: Village — Ecole No 2.

Mardi, 1er mai: Bras Saint-Nicolas.

Mercredi, 2 mai: Rivière-du-Sud, côté nord.

Vendredi, 4 mai: Rivière-du-Sud et Rocher Noir, à l'école du Rocher Noir.

Mardi, 8 mai: Ecole du Côteau.

Sujet de l'étude: un métier pour chacun.

Cordiale invitation à tous les ruraux.

Un jeune homme de Saint-Camille comparait mardi matin en Cours des Sessions de la Paix à Montmagny sous des accusations de vols d'automobiles, de boîtes téléphoniques et d'infractions aux lois des véhicules moteurs de la province de Québec.

Il a plaidé non coupable à l'accusation de vol de boîtes téléphoniques et d'automobiles et il connaîtra sa sentence mardi prochain devant le juge Léo Bérubé, des Sessions de la Paix.

Accusé aussi d'avoir conduit une automobile sans permis de conduire, d'une façon criminellement dangereuse et sous l'influence de la boisson, le prévenu reconnu sa culpabilité et fut condamné sous les trois chefs à une peine totale de deux mois et demi de prison et à un mois qu'il devra purger concurremment.

(Suite à la page 8)

Nouveau bureau de direction au Club de Raquetteurs "Le Bûcheron"

L'assemblée générale des membres avait lieu hier soir, jeudi, au Centre Sportif du Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" en même temps que l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1956-57. On été élus:

Président, M. Maurice Marquis; 1er Vice-Président, M. Jean-Noël Blouin; 2ième Vice-

Le pont jeté sur le Bras Saint-Nicolas, dans la paroisse Saint-Mathieu, est en décadence complète. Le retour des belles saisons amènera une circulation de plus en plus lourde sur un pont que des ingénieurs condamnaient en 1953 et qui devait être fermé à la circulation.

Après une brève enquête, cette semaine, nous sommes venu à l'évidence qu'il était temps qu'il se fasse quelque chose en ce domaine avant qu'une tragédie ne vienne porter le deuil dans nos familles.

Nous ne prétendons pas être ingénieur, mais les faits constatés sur les lieux nous ont porté à croire qu'il ne faudrait pas beaucoup pour la structure entière ne s'écraser dans le lit de la rivière. Voici pourquoi.

Six des poutres qui retiennent la structure supérieure du pont sont déchirées par la rouille, quelques-unes même à deux endroits: à la base et au milieu. Les mêmes poutres sont torquées et rongées par le temps. Malgré les réparations apportées chaque année de nouvelles fissures se produisent. De plus, le pilier de la rue St-Pierre, est fissuré en pierre et ciment, sur le côté dans toute sa longueur. Seule une dernière pierre, à la base, reste in acte.

Ce sont là quelques faits qu'un homme de métier pourrait développer beaucoup plus longtemps. Nous ne voulons pas faire un scandale de cette situation. Mais nous considérons qu'il est de notre devoir d'alerter les autorités responsables, avant qu'il ne soit trop tard. Car nous savons tous que des autobus, de lourds camions traversent quotidiennement ce pont, condamné en 1953. S'il arrivait un accident, même s'il y a affiche annonçant tout passage sur ce pont à vos risques, qui en porterait le blâme?

Ne brûlez pas vos feuilles

Le chef de police, M. Laurent Couillard, met en garde tous les citoyens de Montmagny contre les feux de feuilles mortes dans les cours. Cette pratique est très dangereuse et bien des incendies ont été causés par des négligences consécutives à de telles pratiques.

Plutôt que de brûler les déchets et feuilles mortes des parterres, il vaut mieux les mettre dans des boîtes et les remettre aux préposés aux vidanges. Ce sera faire acte de civisme en ce cas.

Président, M. Jean-Paul Beaumont; Secrétaire, M. Noël Couillard; Trésorier, M. Benoît Morin; Capitaine, M. Martin Morin; (Suite à la page 11)

Cinéma Taché

Vendredi et samedi, 27 et 28 avril.

ESPIONNE DE MON COEUR

Bob Hope — Hedy Lamarr

Dimanche, lundi et mardi,

Dimanche, lundi et mardi,

29, 30 avril, 1er mai.

TRAVERSONS LA MANCHE

(en couleurs).

Esther Williams — Fernandos Lamas

Merc., jeudi, vendredi et samedi,

2, 3, 4 et 5 mai.

LE MASQUE ARRACHE

Joan Crawford — Jack Palence

Cinéma Lafontaine

Samedi, dimanche et lundi,

28, 29 et 30 avril.

TEMPETE SOUS LA MER,

CINEMASCOPE

Robert Wagner — Terry Moore

Admission pour ce film: 0.68



M. MAURICE MARQUIS